

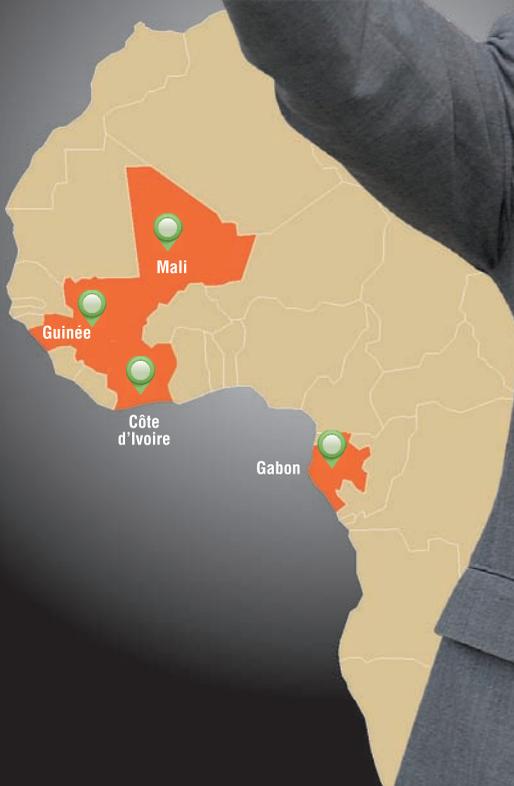
LES
inspirations

ÉCO • AFRIQUE

OFFERT

Visite Royale en Afrique

LE TOURNANT



AVEC LE CONCOURS DE





www.bmcebank.ma
www.bank-of-africa.net

Ensemble, posons les bases d'une finance durable sur le continent africain



Au cœur d'un continent porteur d'opportunités, le Groupe BMCE Bank poursuit son essor, s'appuyant sur l'extension continue du groupe BANK OF AFRICA, contribuant avec confiance au développement des affaires et du progrès social. Avec ses 11.000 collaborateurs mobilisés dans 19 pays africains, son assise financière, son positionnement de banque universelle soutenu par les synergies d'un groupe multi métiers aux ambitions internationales, et ses valeurs de tolérance et de partage, BMCE Bank et BANK OF AFRICA ouvrent la voie d'une finance durable sur le continent africain.



BMCE BANK





Édito

**SAMIR CHAOUKI**

Président Directeur Général et Directeur de la Publication.

Le périple royal en Afrique n'est pas qu'une visite de courtoisie pour entretenir des relations bilatérales entre le Maroc et des pays amis. L'enjeu était plus profond, tant l'Afrique subsaharienne présente des opportunités importantes en terme de business, mais aussi en matière de l'étendue des relations internationale étayée par l'intérêt grandissant de l'Occident pour cette partie du monde. C'est donc en visionnaire que Mohammed VI a pris son bâton de pèlerin pour

Le sens d'un périple

La visite royale est une indéniable consolidation de l'avancée prise par les forces économiques du Maroc, publiques et privées.

faire d'une pierre deux coups. D'abord, il conforte l'orientation stratégique de plusieurs capitaines d'industrie marocains qui ont fait ce choix depuis plusieurs années. C'est une indéniable consolidation de l'avancée prise par les forces économiques du Maroc, publiques ou privées. En effet, l'Afrique, à laquelle nous déclarons avec fierté notre appartenance, nous le rend bien, tant il y a une proximité culturelle et surtout cette humilité des Marocains à aborder cette terre en «frères» et non en conquérants. Le souverain l'a bien compris depuis son accession au trône. Il a multiplié ses visites en terre africaine pour baliser le terrain aux opérateurs marocains, afin de rendre la coopération Sud-Sud effective. Mais cette récente visite marque sans aucun doute un avant et un après dans les relations afro-marocaines. En effet, c'est la première fois que la délégation royale comprend les prin-

cipaux patrons du public et du privé en plus de plusieurs ministres et conseillers. C'est aussi la première fois que toutes les étapes de la visite ont été couronnées d'un nombre important de conventions de partenariat et d'investissement, au nombre de 88, qu'une commission mixte chapeautée par le ministre des Affaires étrangères, sur instructions royales, supervisera et assurera le suivi. Ce nouvel esprit du gagnant-gagnant permettra de tirer vers le haut une intégration panafricaine dont les bénéfices seront redéployés au sein même du continent, n'en déplaise aux anciens centres d'intérêt qui regardaient l'Afrique d'en haut. La marche est donc entamée et rien ne saurait l'enrayer, tant la démarche est traduite par une conviction sans précédent sur les fondamentaux de ce bras tendu Sud-Sud, que seuls les Africains sont aptes à considérer à sa juste valeur ! 





Sommaire

Visite royale en Afrique : Le tournant

| | |
|--|-----|
| Un pays, un continent. Le Maroc résolument africain ! | 6-7 |
| Présence marocaine en Afrique. Le Maroc consolide son positionnement | 8-9 |
| Affaires. Le patronat prêt à prendre le relais | 10 |
| Délégation Royale. Interview : Mohamed Boussaid, Ministre de l'Économie et des finances | 15 |
| Délégation Royale. Interview : Miriem Bensalah Chaqroun, Présidente de la CGEM | 17 |
| Délégation Royale. Interview : Othman Benjelloun, Président du groupement professionnel des banques au Maroc, PDG de BMCE Bank | 19 |

RÉPUBLIQUE DU MALI

| | |
|---------------------------------|-------|
| Ensemble pour un nouveau départ | |
| Cap sur l'émergence agricole | 22-23 |

CONVENTIONS

| | |
|---|-------|
| Un nouveau cadre pour le business | |
| Maroc Telecom investit dans les infrastructures | 24-25 |
| Alliances pose de solides fondations | |
| Une nouvelle cimenterie pour Addoha | 26-27 |
| Memento des accords Maroc-Mali | 28 |

RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE

| | |
|---|-------|
| Le nouvel allié stratégique | |
| L'éléphant d'Afrique en route pour un nouveau miracle | 30-31 |

CONVENTIONS

| | |
|--|-------|
| Maroc-Côte d'Ivoire : Locodjoro, le projet fleuron | |
| Attijariwafa bank mise sur le levier infrastructurel | 32-33 |
| BCP soutient la micro-finance et l'accès au crédit | |
| BMCE Bank, co-financeur de l'État ivoirien | 34-35 |
| Cooper Pharma s'implante en Côte d'Ivoire | |
| Liste des principaux accords et conventions | 36-37 |

GUINÉE-CONAKRY

| | |
|--------------------------------|-------|
| Partenariat stratégique rénové | |
| Cap sur l'avenir | 38-39 |

CONVENTIONS

| | |
|--|-------|
| 3.000 logements pour Addoha à Conakry | |
| Gros appétit des moulins Lahlal | 40-41 |
| La RAM offre des facilités aux Tijanes | |
| Liste des principaux accords signés | 42-43 |

GABON

| | |
|--|-------|
| Consolidation du partenariat stratégique | |
| L'émergence à portée de main | 44-45 |

CONVENTIONS

| | |
|---|-------|
| Initiative commune pour la sécurité alimentaire en Afrique | |
| Mohamed Ghayate, Directeur général de l'Académie africaine de l'énergie | 46-47 |
| Les bonnes affaires des promoteurs immobiliers | |
| Les accords et conventions signés entre le Maroc et le Gabon | 48-50 |



**Président Directeur Général
& Directeur de la Publication**
Samir Chaouki

RÉDACTION

Rédacteur en chef adjoint
Aziz Saïdi

Chef d'édition
Nadia Benyouref

Journalistes
Safall Fall, Aboubacar Yacouba Barma

DÉPARTEMENT TECHNIQUE

Secrétaire Générale de la Rédaction
Fatima El Ouafi

Directeur artistique (Conception graphique)
Saïd Mejjat

Révision
Habib El Amrani, Bruno Van Eetvelde

Infographistes
Amine Zita, Abdeljalil Ahakki,
Siham El Moustakim, Karim Mouhyi

Photographe
Karim Mdouari

DIRECTION COMMERCIALE & MARKETING

Directeur Commercial et Marketing
Hicham Mekouar

Communication & Marketing
Hind Idrissi

ADMINISTRATION

Directeur Administratif et financier
Youssef Khizrane

Achats & Logistique
Farida Chafik

Imprimerie
Rotaco

Distribution
Sapress

Dossier de presse
035/2009

ISSN
2028-795X

Dépôt légal
2012 PE 0051

**LES ÉCO est Édité par
Horizon Press S.A.**

4, rue Adi-El-Haraki (ex-Calavon),
ang. bd. Abdelmoumen,
2^e étage - 20100
Tél. : 0522 278 003
Fax : 0522 221 907
E-mail : courrier@leseco.ma

www.leseco.ma



PME

Parce que vous jouez un rôle majeur
dans l'économie nationale

**Le Groupe Attijariwafa bank
s'engage à vous accorder**

10 MILLIARDS*
de dirhams

de nouveaux financements en 2014



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Un pays, un continent

Le Maroc résolument africain !

Du 18 février au 8 mars, Mohammed VI a conduit une nouvelle tournée dans quatre pays africains. Cette tournée royale au Mali, en Côte-d'Ivoire, en Guinée-Conakry et au Gabon a permis de consolider l'ancrage historique et stratégique du Maroc sur le continent. Par la même occasion, un nouvel élan a été donné à la dynamique de coopération sud-sud que prône le Maroc avec ses pays frères africains.

ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LE MAROC ET L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE (EN MMDH /EN%)



SOURCE : OFFICE DES CHANGES

autant d'aspects qui ont contribué à donner à cette tournée un cachet particulier.

Dimension économique

Le fait marquant de cette dernière tournée royale a été indiscutablement sa dimension économique. La présence d'une importante délégation de chefs d'entreprise marocains et les différents forums économiques, qui ont été organisés tout au long du périple royal, ont servi d'occasions pour matérialiser le concept de «partenariat sud-sud» que prône le Maroc en direction du continent africain. Il faut dire que si ce n'est pas hier que le Maroc a fait le choix de revenir aux sources africaines à travers ce qui était qualifié «d'offensive marocaine en Afrique», il s'agissait cette fois de porter cette dynamique vers un nouveau pallier, qui vise le développement socioéconomique du Maroc. Il s'agit-là d'une nouvelle réorientation stratégique de la diplomatie marocaine, qui s'appuie sur la vision royale, telle que déclinée par Mohammed VI ces dernières années. «Fidèle à notre appartenance africaine et ayant en vue les liens spirituels et les intérêts stratégiques de notre pays, nous nous sommes attachés à consolider nos liens avec les pays subsahariens en les plaçant au cœur de l'agenda diplomatique marocain», avait

Jamais, au grand jamais dans les annales de l'histoire de l'Afrique, aucune visite d'État n'a suscité autant de ferveur populaire et de médiatisation que la dernière tournée africaine du roi Mohammed VI. Pendant près d'un mois, le souverain s'est en effet rendu successivement dans 4 pays africains à la tête d'une importante délégation composée de conseillers royaux, de membres du gouvernement, de chefs d'entreprise publiques ainsi que d'hommes d'affaires. L'audience de cette tournée, qui s'est muée en visite officielle au Mali et en Guinée-Conakry, ainsi qu'en visites de travail et d'amitié en Côte d'Ivoire et au Gabon, a largement dépassé le Maroc ou les pays visités, comme en témoigne la couverture médiatique dont cette

dernière a fait l'objet. La presse tant nationale que locale au niveau des différentes étapes, ainsi que les médias continentaux ou internationaux n'ont pas fait l'économie des qualificatifs pour couvrir l'événement. Il faut dire qu'au-delà des enjeux stratégiques de cette tournée, qui n'est pas la première du genre pour Mohammed VI depuis son accession au trône, les faits parlaient d'eux-mêmes. L'ampleur de l'enthousiasme populaire qui a caractérisé les accueils réservés au souverain, et dont le paroxysme a été atteint à Conakry, les visites sur le terrain effectuées par Mohammed VI, le lancement de multiples projets à caractère socioéconomique ainsi que la batterie de nouveaux accords et conventions de partenariat signés à chaque étape, sont

Un pays, un continent

souligné le souverain dans une adresse aux ambassadeurs marocains à l'occasion de leur dernière conférence du 30 août 2012. Pour ce faire, le roi Mohammed VI a clairement explicité la portée des visites royales effectuées dans plusieurs pays depuis 2000, et qui vise à concrétiser cette nouvelle approche. À l'étape ivoirienne, Mohammed VI a prononcé un discours qui a été un véritable plaidoyer pour que l'Afrique prenne véritablement son destin en main. Pour le roi, le Maroc ne vient pas en conquérant en Afrique, mais propose un partenariat sud-sud et gagnant-gagnant qui vise à permettre à l'ensemble des pays du continent d'atteindre les objectifs de développement socioéconomique en misant sur son énorme potentiel. «*L'Afrique doit faire confiance à l'Afrique*», a réaffirmé le souverain, ajoutant par la même occasion que le continent a aujourd'hui «*moins besoin d'assistance et requiert davantage de partenariats mutuellement bénéfiques*». Cette offre du Maroc qui se base sur le positionnement

géostratégique du royaume et les progrès enregistrés dans plusieurs domaines a largement trouvé échos auprès des dirigeants africains à la recherche d'un modèle de coopération efficace et efficient. À juste titre, le président gabonais Ali Bongo Ondimba s'est réjoui au terme de cette visite, «*de voir les nations du Sud, et plus spécifiquement les nations africaines, sceller avec des actes concrets une coopération qui a de fortes chances d'être une valeur ajoutée à l'économie du continent*».

Consolidation des relations

Au-delà des enjeux économiques dont les retombées sont d'ores et déjà palpables, la tournée royale a permis également de renforcer les relations historiques, politiques et culturelles entre le Maroc et ses pairs africains. Le choix des pays visités est révélateur de cette nouvelle dynamique qui n'occulte aucun aspect en matière de coopération. Au Mali, en Côte-d'Ivoire et en Guinée, il s'agissait pour le Maroc d'accompagner le processus de développement socioécono-

mique de ces pays, qui sortaient d'une période de crise sécuritaire ou d'instabilité politique. Au Gabon, il s'agissait pour le souverain de consolider les relations avec un vieux partenaire tout en explorant les voies et moyens permettant de renforcer la coopération pour la prise en charge commune des immenses défis qui sont aujourd'hui ceux de l'Afrique dans son ensemble. La tournée royale a également apposé son cachet religieux, qui s'appuie sur les rapports historiques en la matière entre le Maroc et l'Afrique, particulièrement celle de l'ouest. C'est dans ce sens que cette tournée aux multiples enjeux stratégiques tant pour le royaume que les pays frères africains, prend tout son sens et confirme aujourd'hui plus qu'hier l'engagement permanent et constant du Maroc pour une nouvelle Afrique. C'est certainement pour ces raisons qui crédibilisent davantage la vision royale et le positionnement africain du Maroc, que Mohammed VI a promis de multiplier les visites. Le début d'une nouvelle ère... 

Commission mixte de suivi

C'est conscient du fait que la matérialisation des différents accords signés constitue une étape décisive dans la concrétisation du partenariat sud-sud, que Mohammed VI a, après son retour au Maroc, instruit le gouvernement pour la création d'une commission de haut niveau pour le suivi et la bonne mise en œuvre desdits accords. La commission mixte qui a été créée à cet effet est composée de représentants du gouvernement et du secteur privé, laquelle a été placée sous la présidence du ministre des Affaires étrangères et de la coopération. En application des instructions royales, cette commission mixte a d'ailleurs tenu, le mercredi 19 mars dernier, sa première réunion. Au menu, l'examen des voies et moyens devant favoriser la mise en œuvre des 91 accords signés lors de la toute dernière tournée royale. Cette réunion a été également l'occasion de passer en revue les mécanismes devant favorisant le bon fonctionnement de cette commission de suivi, chargée de veiller au respect des engagements pris et à la coordination de l'action commune entre le gouvernement et le secteur privé. Ladite commission se réunira chaque mois et se penchera également sur l'identification et l'élaboration de nouveaux projets de développement économique, afin de renforcer le partenariat fructueux liant le Maroc avec les États africains et ceci dans le cadre la vision royale de la coopération sud-sud, «*solidaire et agissante*», selon le chef de la diplomatie marocaine.

Présence marocaine en Afrique

Le Maroc consolide son positionnement

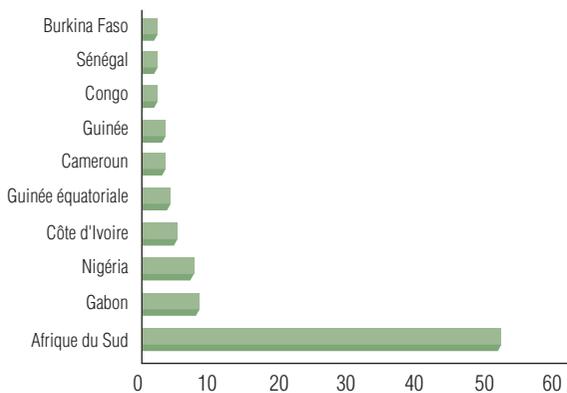
Avec près de 1.000 entreprises déjà présentes en Afrique, le Maroc se positionne comme un des premiers fournisseurs d'IDE au niveau intracontinental. La nouvelle dynamique de coopération économique offre aux investisseurs marocains de nouveaux relais de croissance.

des relations entre les deux parties mais aussi des perspectives économiques assez prometteuses.

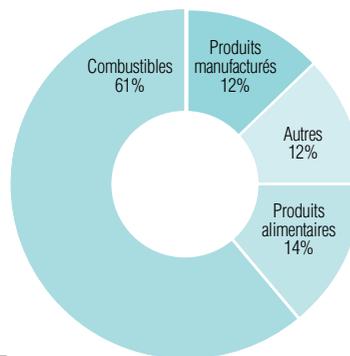
Intégration économique

La dernière tournée royale sur le continent a permis de mesurer à quel point les perspectives s'annoncent prometteuses pour les entreprises marocaines sur le continent. En plus de la solidité des relations de coopération politique, l'expertise marocaine est très sollicitée sur le continent. Les axes de la coopération économique, qui s'appuie désormais sur une réglementation juridiquement étoffée, constituent aussi un véritable levier pour la consolidation de cette présence sur le continent. Il convient de noter que, désormais, les investissements marocains s'étendent à presque tous les secteurs, et les marchés cibles vont au-delà des pays d'Afrique de l'Ouest ou francophone. C'est d'ailleurs là un autre moteur de croissance pour les exportateurs marocains. Au-delà de l'approche pays par pays, la feuille de route tracée par le souverain mise davantage sur les communautés économiques régionales (CER) qui offrent plus de potentiel. C'est dans ce sens que les négociations pour des accords préférentiels avec la CEDEAO et la CEEAC ont connu un coup d'accélérateur lors de la tournée royale. «En Afrique, il n'y a plus de chasse gardée», a déclaré Mohammed VI. Une invitation pour les investisseurs marocains à affronter la rude concurrence pour l'accès des marchés africains. X

PRINCIPAUX FOURNISSEURS DU MAROC EN MOYENNE (2000-2010) (EN%)



IMPORTATIONS PAR GROUPE DE PRODUITS

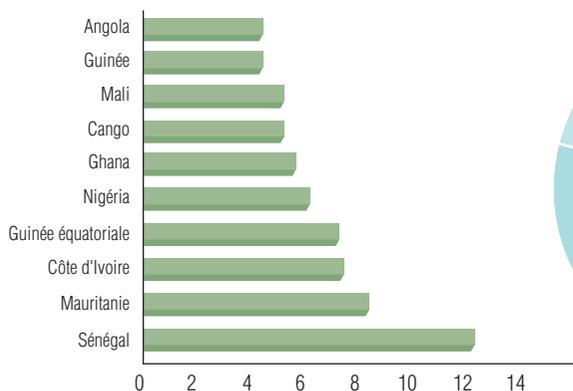


Avec près de 2/3 de ses IDE dirigés vers l'Afrique, soit 2 DH sur 3, le Maroc est devenu l'un des plus grands investisseurs au niveau intracontinental. Depuis 2012, et selon les statistiques de la CNUCED, le Maroc est devenu le premier investisseur africain de l'Union économique des États de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) et de la Communauté des États de l'Afrique centrale (CEMAC). Il s'agit là des retombées de la première vague de la dynamique d'expansion des entreprises marocaines en Afrique entamée au tournant des années 2000. Sur les cinq dernières années, l'Afrique a

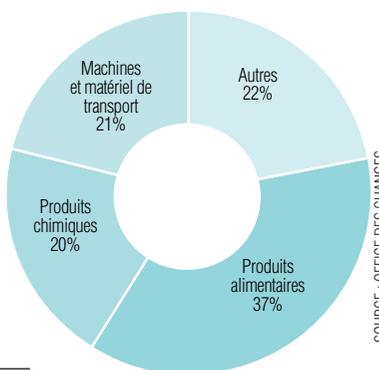
capté plus de la moitié des IDE marocains à ce jour. Selon les derniers chiffres de Maroc Export, 930 entreprises exportent déjà vers l'Afrique, en plus de la présence déjà bien assise sur le continent. Le nouvel élan insufflé à la dynamique de coopération entre le Maroc et les pays africains, conformément à la vision royale du partenariat Sud-Sud, ainsi que le potentiel de croissance du continent offrent de nouvelles opportunités pour l'expansion des entreprises marocaines en Afrique. Autant dire que la présence marocaine en Afrique est appelée à davantage se consolider, dans le sillage de l'excellence

Présence marocaine en Afrique

PRINCIPAUX CLIENTS DU MAROC EN MOYENNE (2000-2010) (EN%)



EXPORTATIONS PAR GROUPE DE PRODUITS



SOURCE : OFFICE DES CHANGES

Telecoms et services

Maroc Telecom va désormais bien au-delà de l'impératif de la rentabilité financière de ses activités à travers ses filiales mauritanienne, malienne et gabonaise. L'opérateur historique propose désormais des services à très haute valeur ajoutée. L'extension du réseau de fibres optiques, via le projet «Transafricain», par exemple, est une illustration de cette nouvelle dynamique. Le développement de la 3G et de la 4G au Gabon et les innovations perpétuelles en offres sur le segment de la téléphonie mobile.

Banques et Finance

Le temps des implantations est révolu. Le secteur est passé à une autre dimension de son expansion en région subsaharienne. Ce nouveau positionnement est celui de véritables financeurs du développement, ce qui en fait des acteurs au cœur des défis socio-économiques des marchés subsahariens, celui de conseillers et d'accompa-

gnateurs aux opérations financières de ces États, ainsi que de l'innovation bancaire. Ces nouvelles missions, les trois principales banques marocaines l'assument désormais pleinement.

Assurances

C'est l'ère de la maturation. De nouvelles compagnies viennent de marcher sur les pas de Saham Finances dans les opérations de croissance externe. C'est le cas de la RME Watanya. La filiale des assurances du groupe FinanceCom a récemment annoncé son implantation dans trois grands marchés de la Confédération inter-africaine de l'assurance (CIMA). Si les ambitions sont les mêmes – un positionnement souhaité d'acteur panafricain de la bancassurance – les moyens pour y parvenir ne sont pas forcément identiques. Wafa Assurance, de son côté, a également dévoilé ses ambitions, avec plusieurs implantations «greenfield» sur le continent.

Tourisme

C'est l'un des secteurs d'avenir de la coopération maroco-subsaaharienne. Le royaume a encore beaucoup de potentiels d'affaires à saisir sur ce créneau dans les marchés subsahariens, aussi bien en termes de nouveaux marchés émetteurs de touristes qu'en termes de projets d'investissement. En marge de cette tournée royale, plusieurs accords de coopération ont été conclus dans ce sens, en Côte d'Ivoire et au Gabon. Dans ce dernier pays, une convention de partenariat a été établie entre l'Office national marocain du tourisme (ONMT) et l'Agence nationale de promotion du tourisme et de l'hôtellerie au Gabon.

Mines

Les mines sont aussi parmi les nouveaux secteurs à potentiel du secteur. Face au développement de l'industrie minière subsaharienne, principal contributeur au PIB de la région et créatrice de richesses, le royaume a de bons coups jouer sur la base de son expertise dans le domaine.

Lors de cette tournée du roi en région subsaharienne, plusieurs conventions ont été signées dans le but de développer la coopération avec les économies partenaires du royaume. C'est le cas au Gabon, par exemple, où l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM) a concrétisé un partenariat avec la Société équatoriale des mines (SEM). En Guinée, un pays minier par excellence, Managem a établi un partenariat prometteur avec le guinéen Soguiami. X



Affaires

Le patronat prêt à prendre le relais

En marge de la tournée royale, la CGEM a organisé deux forums économiques en Côte d'Ivoire et au Gabon. Dans le même temps, 4 accords de coopération ont été signés par le patronat marocain avec ses homologues malien, ivoirien, guinéen et gabonais en vue de la création de conseils d'affaires pour porter la nouvelle dynamique de coopération économique entre le Maroc et les pays visités.



Ainsi que l'a préconisé le souverain dans son discours d'Abidjan, le patronat est prêt à prendre le relai pour traduire en actes la nouvelle dynamique de coopération entre le Maroc et les pays africains. La CGEM a multiplié les initiatives pour renforcer les partenariats avec les organisations patronales des 4 pays visités lors de la dernière tournée royale. Ainsi, au terme des 4 étapes de la visite royale, le bilan s'est révélé satisfaisant pour la CGEM qui a signé quatre accords de coopération, et ceux-ci se sont ensuite traduits par la création d'autant de conseils d'affaires bilatéraux. Les objectifs assignés à ces structures est de «favoriser le rapprochement entre les deux organisations patronales et développer les

échanges d'informations et d'expériences sur les questions d'intérêt commun des membres respectifs au profit de la promotion du développement des entreprises des deux pays». Les différentes conventions de partenariat ont été signées entre la CGEM et le Conseil national du patronat du Mali (CNPM), la Confédération générale des entreprises de la Côte d'Ivoire (CGECI), l'Alliance patronale de Guinée-Conakry (APG) et la Confédération patronale du Gabon (CPG).

Leviers de croissance

L'autre fait marquant, parmi les activités menées par la CGEM en marge de la tournée royale en Afrique, est l'organisation de Forum économique en Côte d'Ivoire et au Gabon, ainsi que deux rencontres d'affaires au

Mali et en Guinée-Conakry. Ces événements ont connu un succès éclatant, comme en témoigne l'importante participation des chefs d'entreprises des pays visités à ces rendez-vous. Le Forum économique d'Abidjan a enregistré la participation de plus de 400 opérateurs économiques et de 600 pour celui de Libreville. À chacune de ces éditions, les chefs d'entreprises ont échangé sur les voies et moyens permettant de renforcer leur relation en vue de donner un nouveau souffle à la dynamique économique que connaît la coopération entre le Maroc et ces pays. Les mêmes événements ont été mis à profit pour présenter l'expérience marocaine en matière de partenariat public et privé entre le gouvernement et le patronat, qui par ailleurs a permis d'atteindre des résultats positifs en matière de progrès économique. Les opérateurs marocains, dont l'expertise dans bien des domaines a été régulièrement sollicitée, se sont enquis des opportunités d'investissements dans les secteurs porteurs. Autant dire qu'une fois encore, la diplomatie royale a été mise au service du secteur privé qui dispose désormais d'une voie balisée pour sceller l'expansion des entreprises marocaines en Afrique. X



TPE

Parce que vous jouez un rôle majeur
dans l'économie nationale

**Le Groupe Attijariwafa bank
s'engage à financer**

20 000*

petites entreprises

pour une enveloppe de

5 MILLIARDS

de dirhams

de nouveaux financements en 2014

Rendez-vous à votre agence
Attijariwafa bank
ou appelez le
05 22 58 88 88**



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

**Prix d'une communication locale

* sous réserve de l'acceptation de votre dossier

Royal team



Salaheddine Mezouar
Ministre des Affaires étrangères
et de la coopération

Il lançait, sous la gouverne royale, un message fort en réservant, dès le lendemain de sa nomination, sa première visite à l'étranger au Sénégal, le premier partenaire économique et politique du royaume en région subsaharienne. Le renforcement de la coopération Sud-Sud, notamment auprès des partenaires du Maroc en région subsaharienne, est un des axes prioritaires de sa mission à la tête du département des Affaires étrangères. L'homme est l'un des acteurs incontournables du déploiement de la nouvelle diplomatie économique du royaume sur le continent.



Aziz Akhannouch
Ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime

À la tête du département marocain de l'Agriculture et de la pêche maritime depuis 2007, l'indéboulonnable «monsieur PMV» a assurément de l'expérience et de l'expertise à mettre à disposition du développement de la coopération, dans le secteur agricole, entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne. L'importance stratégique du déve-

loppement agricole dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, deux défis majeurs du continent, n'est plus à démontrer. L'homme a un sens très aigu des affaires. Son approche très business de la chose agricole est un savoir-faire dont pourrait profiter certains partenaires subsahariens du royaume.



Aziz Rabbah
Ministre de l'Équipement, du transport
et de la logistique

Sa mission est au cœur du nouveau positionnement du royaume vis-à-vis du marché subsaharien. L'objectif est de faire du pays une véritable plateforme charnière des échanges commerciaux entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, en capitalisant, évidemment, sur la position géographique stratégique du Maroc. Aziz Rabbah, fervent de l'intégration économique régionale et continentale, pilote aujourd'hui la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la logistique. Ce programme revêt une importante dimension internationale que le ministre n'hésite jamais à défendre auprès de ses homologues subsahariens.

Moulay Hafid Elalamy
Ministre de l'Industrie, du commerce,
de l'investissement et de l'économie numérique

Il a en charge trois des principaux axes névralgiques de la coopération entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne : le



commerce, l'investissement et les technologies de l'information. Panafricain dans le sang, Moulay Hafid Elalamy est un fin connaisseur du continent. Il y a déjà aligné quelques grands succès dans sa vie d'homme d'affaires avant de se retrouver à ce poste ministériel. Le groupe Saham Finances, dont il est le président, est en effet l'un des précurseurs de l'expansion du secteur marocain des assurances en région subsaharienne, via notamment le groupe Colina.



Ahmed Toufiq
Ministre des Habous et des affaires islamiques

Sa mission n'est pas directement liée à l'économique, mais n'en est pas moins importante. Ahmed Toufiq a la lourde tâche de porter le volet politico-religieux, devenu désormais à part entière, une dimension phare dans le renforcement de la coopération entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne. Le royaume se positionne de plus en plus, dans l'approche continentale de sa nouvelle diplomatie, comme le garant d'un islam de tolérance et d'ouverture, facteur de développement économique et humain. X



Académie Africaine de l'Energie
Votre Partenaire de Formation par Excellence



Gestion Management

Raffinage

Environnement et
Développement durable

Sécurité

Efficacité énergétique

- Formations inter-entreprises
- Formations sur mesure
- Conférences
- Séminaires

Royal team



Mohamed Boussaid

Ministre de l'Economie et des Finances

L'argentier du royaume occupe une place prépondérante dans la nouvelle diplomatie économique du royaume. Cet ingénieur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées -ENPC- Paris (option Génie industriel), titulaire d'un «Master of business administration de l'international» de l'International school of business de l'ENPC, connaît tous les méandres du business des entreprises privées, tout en ayant accumulé une solide expérience dans la fonction publique.



El Haussaine Louardi

Ministre de la Santé

Il chapeaute l'un des secteurs d'activités les plus dynamiques à l'export, partenaire également, depuis quelques temps, à l'investissement dans le cadre de projets de développement en Afrique subsaharienne. Louardi mise beaucoup sur ces développements et ne cesse d'encourager les industriels, notamment de la filière

pharmaceutique, à oser le continent. Ce médecin urgentiste de formation est convaincu du rôle qui incombe au royaume dans le développement du secteur de la santé dans certains pays partenaires subsahariens.



Abdelkader Amara

Ministre de l'Energie, des mines, de l'Eau et de l'Environnement

Il détient les énergies de la coopération économique entre le royaume et les pays du reste du continent. Ce lauréat de l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II de Rabat, où il enseigne depuis 1986, a séjourné quelques années en France pour approfondir ses connaissances. Il a également été expert durant plusieurs années au sein de l'Organisation mondiale des sciences, dont le siège est en Suède. L'homme a une très bonne maîtrise du continent et des problématiques qui y prévalent dans les domaines énergétiques, miniers et hydriques.

Lahcen Haddad

Ministre du Tourisme

Ce polyglotte - titulaire d'un PhD à l'université américaine de l'Indiana en 1993 et d'un MBA à Saint Thomas Aquinas College, New Yorke - est un vrai marocain du monde, dans le sens trivial de l'expression. C'est assurément l'un des gros



atouts de la diplomatie royale en région subsaharienne, avec une grande expérience accumulée aussi bien au Maroc qu'à l'international. Lahcen Haddad est en effet un grand habitué des organismes internationaux (Banque mondiale, AFD, USAID, FNUAP, etc.) ainsi que de leurs projets d'intervention au Maroc ou dans les autres pays du continent.



Youssef Amrani

Chargé de mission au Cabinet royal

Diplomate chevronné, Youssef Amrani est l'un des grands témoins et acteurs de la nouvelle orientation de la diplomatie économique du royaume vers les partenaires de l'intérieur du continent, enclenché depuis plus d'une décennie. Sa grande expérience de la diplomatie marocaine lui donne un recul particulier sur plusieurs enjeux politico-économiques, et lui confère aussi un précieux rôle de conseiller sur les questions africaines au sein du Cabinet royal. Youssef Amrani est aussi un grand défenseur de l'intégration régionale maghrébine et continentale. X

Interview



MOHAMED BOUSSAÏD
Ministre de l'Économie
et des finances

Les ÉCO : Quel bilan faites-vous de la tournée royale ?

Mohamed Boussaïd : Pour l'avoir vécu, c'est une visite vraiment historique, importante et qui va marquer l'histoire des relations entre le Maroc et les pays africains. Elle a comporté plusieurs dimensions, à savoir d'abord une dimension économique certaine. Une dimension politique et diplomatique, mais également une dimension religieuse et spirituelle puisque SM le roi a effectué la prière du vendredi au Mali et en Côte d'Ivoire, et il a fait don de 10.000 exemplaires du Coran. Vous savez, c'est important que l'Islam malékite sunnite tel qu'il est pratiqué au Maroc, un Islam ouvert et tolérant, soit propagé dans cette région qui, encore une fois, est attachée historiquement, culturellement et spirituellement au Maroc. Il y a aussi une dimension sociale et humaine à ne pas perdre de vue, quant à cette visite. Bref, c'est encore une fois une visite historique qui a été marquée par des temps forts.

Quel rôle le Maroc peut jouer dans la région ?

Ce que le Maroc peut apporter, et c'est cela le message passé

«Le Maroc y va avec un esprit de partage»

après de nos interlocuteurs, c'est d'abord notre expérience dans un certain nombre de domaines de politiques publiques. Nos vis-à-vis gouvernementaux étaient très intéressés par des sujets tels que le développement humain, la politique du Maroc dans le domaine de l'agriculture et les stratégies sectorielles.

Les forums économiques sont le milieu opportun pour ce genre d'échanges...

Les forums économiques dans les quatre pays ont été autant de temps forts de la visite. La manière d'aborder et de présenter les problèmes par la partie marocaine a été vraiment très appréciée. Nous avons aussi senti une très grande demande quant au savoir-faire et à l'expertise marocains. Le Maroc n'y va pas en tant que conquérant, mais avec un esprit de partage et de partenariat win-win.

Quels sont les secteurs les plus porteurs ?

Le premier concerne l'agriculture avec tous les liens qui existent via le problème de la sécurité alimentaire dans ces pays. C'est pourquoi, il y a eu des accords dans ce domaine et dans la pêche. À mon sens, la construction d'une usine d'engrais dédiée exclusivement aux pays africains est cruciale. L'accord stratégique qui a été signé avec le Gabon est important. Il s'agit d'utiliser le phosphate marocain et le gaz gabonais pour créer des usines d'acide phosphorique au Maroc et d'am-

moniac au Gabon ainsi que des usines d'engrais dans les deux pays, tournées vers le continent. Le secteur des mines n'est pas en reste. L'expérience du Maroc à travers le secteur privé ou à travers l'Onhym peut apporter un plus en matière de gestion et d'exploitation rationnelle du potentiel dans ces pays. N'oublions pas les infrastructures. Idem pour les partenariats dans la formation professionnelle, le tourisme ou le secteur de l'énergie.

Est-ce qu'aujourd'hui le gouvernement est appelé à faciliter encore plus les procédures pour les entreprises désireuses d'aller en Afrique ?

Les facilités existent déjà. C'est ce qui a permis l'implantation d'ailleurs de grands groupes marocains en Afrique. Ceci dit, le gouvernement doit continuer à faciliter l'implantation du secteur privé, mais pas uniquement sur le plan réglementaire. Il s'agit d'encouragements directs à travers la diplomatie pour faciliter l'implémentation dans les pays africains, ce qui doit être recherché, et c'est un appel que je lance au secteur privé. C'est notre chance aujourd'hui que d'avoir des secteurs avant-gardistes, notamment le transport aérien, qui facilite beaucoup les déplacements avec ces pays. Je dois aussi citer le secteur des matériaux de construction et son corollaire, l'immobilier. Tous les investisseurs qui vivent des expériences réussies doivent tirer avec eux d'autres PME.

Royal team



Miriam Bensalah
Présidente de la CGEM

La nouvelle figure de proue du privé marocain est une convaincue de l'intégration et de l'abattement de toutes les frontières au business. Depuis son élection à la tête des patrons marocains, Meriem Bensalah s'est donnée, entre autres missions, d'inculquer au secteur privé la vision Sud-Sud qui lui faisait pendant longtemps défaut. Formée à l'école américaine des affaires, la «patrone des patrons» est aujourd'hui une personnalité incontournable de l'Afrique des affaires. Elle est citée parmi les femmes d'affaires les plus influentes de la région maghrébine, mais aussi du continent.



Othman Benjelloun
Président du GPBM et de BMCE Bank

Ses connexions avec l'Afrique subsaharienne ne datent pas d'aujourd'hui. Si ses premiers développements réussis en Afrique remontent à 2002, via ses activités de banque d'affaires, c'est surtout en 2007 que la logique expansionniste s'imposera réellement. Le groupe décroche un partenariat avec AFH/Bank of Africa (BOA), et acquiert, d'entrée, 35% du capital de BOA. Il s'en suit une stratégie

de prise de contrôle progressive (42,5% en 2008, 55,8% en 2010, 59,39% en 2011 et 65% en 2012). Le groupe détient aujourd'hui près de 70% des actifs de BOA et assume pleinement son positionnement panafricaniste.



Mohamed El Kettani
PDG d'Attijariwafa bank

C'est l'un des contributeurs les plus remarquables au rayonnement du business marocain à l'international, en l'occurrence sur le marché subsaharien. Présidant depuis 2007 les destinées de l'un des groupes bancaires leaders sur le marché marocain, Mohamed El Kettani a été l'accélérateur de la concrétisation des ambitions panafricaines du groupe Attijariwafa bank. C'est justement cette même année que l'enseigne marquera un grand pas dans son développement à l'international, en acquérant près de 80% du capital de la Compagnie bancaire de l'Afrique Occidentale, 1^{er} groupe bancaire de la région ouest-africaine. À ce jour, Attijariwafa bank est un acteur panafricain consacré. Il est présent dans une quinzaine de pays sur le continent.

Mohamed Benchaâboun
PDG de la Banque Centrale Populaire

Il n'a certes pas été aux premières heures des velléités expansionnistes des banques marocaines en Afrique subsaharienne, mais a très vite aidé la BCP, qu'il dirige depuis 2008,



à se mettre au galop pour rattraper la tendance. En juin 2012, l'ex-responsable de l'ANRT réussit à faire aboutir un important partenariat avec Atlantic Financial Group (AFG), une société de droit ivoirien lui permettant de développer ses activités bancaires dans sept pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Ceci a été la première grosse opération que la banque ait eu à mener jusque-là sur le marché subsaharien.



Abdeslam Ahizoune
Président de Maroc Telecom

L'homme est sans conteste le grand artisan des premières expansions africaines de l'opérateur historique des télécoms. En 2001, en sa qualité de président de directoire fraîchement nommé, Ahizoune lance le développement à l'international des activités de Maroc Telecom. Objectif : ériger le groupe marocain en opérateur de référence sur le continent. L'homme réussit une première acquisition avec Mauritel, l'opérateur historique mauritanien, avant de prendre le contrôle d'Onatel au Burkina Faso (2006), de Gabon Telecom (2007), ainsi que de Sotelma, au Mali (2009). X

Interview



**MIRIEM BENSALAH
CHAQROUN**
Présidente de la CGEM

**Les ÉCO : Quelle est
l'implication du patronat
marocain ?**

Miriam Bensalah Chaqroun :

Les patrons et dirigeants d'entreprise ont la volonté de se déployer sur le marché africain. Cela s'est illustré par les actions engagées par les grands groupes qui accompagnaient la délégation officielle, mais également lors des deux rendez-vous économiques phares organisés par la CGEM en Côte d'Ivoire et au Gabon. Je voudrais aussi souligner que c'est la première fois que la CGEM organise elle-même des forums économiques en Afrique et je peux dire que nous sommes fiers du résultat tant sur le plan du contenu thématique, que sur celui de la participation des hommes d'affaires, de l'organisation et enfin de certains résultats qui s'annoncent. La CGEM à travers le secteur privé qu'elle représente, s'est inscrite de manière utile et efficace dans la vision africaine de sa majesté le roi. Le forum économique d'Abidjan et celui de Libreville ont servi de tremplin à une nouvelle conception des relations économiques entre le Maroc et des pays africains.

Les entreprises marocaines, locomotives du Sud-Sud

**Des conventions avec les
patronats ont été signées..**

Nous avons signé des accords avec la Confédération patronale gabonaise (CPG), l'Alliance patronale de Guinée (APG), la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) et le Conseil national du patronat du Mali (CNPM). Ces conventions reposent sur plusieurs mécanismes dont l'échange de données sectorielles et des opportunités d'affaires, l'organisation de rencontres périodiques entre hommes d'affaires et la coopération en matière de travail technique. Par exemple, les patronats des 4 pays susmentionnés ont montré un intérêt particulier au pacte social que nous avons signé avec les syndicats et aux mécanismes de médiation et de prévention des conflits que nous sommes en train de mettre en place à l'échelle régionale.

**Un suivi de ces conventions
est-t-il prévu ?**

Les hommes changent, les écrits restent. Parmi les mécanismes prévus par ces conventions figure la création de conseils d'affaires co-présidés par des représentants du secteur privé des deux pays signataires, lesquels jouent le rôle d'interface entre les deux patronats, s'attachent à explorer les opportunités d'affaires et d'investissements possibles, et font mieux connaître, chacun, son pays, aux hommes d'affaires de l'autre pays. Évidemment, le co-président marocain d'un Conseil d'affaires doit non seulement avoir une réelle

connaissance du pays partenaire mais de préférence y avoir lui-même investi.

**Cette visite sera-t-elle l'amorce
d'une véritable coopération
sud-sud ?**

Elle l'est déjà et dans les faits. Depuis son accession au trône, sa majesté le roi Mohammed VI a effectué six tournées en Afrique et a visité 16 pays. L'implantation du secteur privé sur le continent a suivi et il faut savoir aujourd'hui que des entreprises marocaines sont leaders ou challengers à l'échelle du continent dans des secteurs tels que la banque, l'assurance et les télécoms. On a vu le nombre impressionnant de contrats signés lors de la tournée royale et qui ont non seulement porté sur la coopération entre États mais également, et de plus en plus, sur les contrats commerciaux dans les secteurs du logement, des infrastructures, du tourisme, de l'agro-industrie et de l'éducation. À la CGEM, nous avons déjà une commission développement des relations sud-sud, ce qui prouve combien cette mandature a anticipé l'importance de cette coopération. La CGEM a inscrit dans son agenda des projets de coopération entre secteurs privés et accompagne des entreprises membres pour mieux élargir leur périmètre d'action. Ce sont les entreprises qui réalisent les projets, créent de la richesse et des emplois. La CGEM est là pour leur ouvrir des portes et nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin. X

Royal team



Anas Sefrioui
PDG d'Addoha

Il a apporté l'une des meilleures pierres dans l'édification des relations économiques maroco-subsaharienne. Truelle et pelle en main, Anas Sefrioui est en train de dupliquer aux quatre coins du continent les différentes expertises de son groupe, à travers la promotion immobilière, sous l'enseigne Addoha et la production industrielle de ciment. Sur ce dernier secteur, en particulier, l'homme d'affaires a très vite senti le filon. Ciments de l'Afrique est aujourd'hui présente dans huit pays africains.



Mohamed Alami Lazraq
PDG d'Alliances

C'est aussi l'un des actuels «bâtisseurs» de l'offre marocaine immobilière sur le marché subsaharien. Après des années de croissance positive sur le marché local, le patron et principal actionnaire du groupe Alliances développement immobilier a largement élargi ses horizons et frontières. 2013, particulièrement, a été l'année des alliances réussies pour Alami Lazraq. L'homme a en effet, au jour d'aujourd'hui, déjà réussi à porter l'expertise

d'ADI dans d'importants projets de développement urbains et immobiliers au Sénégal, en Côte d'Ivoire, ainsi qu'aux deux Congo.



Omar Tazi
Président de Sothema

L'un des ténors du secteur pharmaceutique national, Omar Tazi prouve qu'il n'a encore rien perdu de ses qualités de visionnaire en lançant, il y a quelques mois déjà en marge d'une des dernières visites royales à Dakar, West Africa Pharma, la filiale sénégalaise des laboratoires Sothema. L'homme est convaincu de sa mission et de celle de l'institution qu'il préside : permettre aux populations au Maroc et en Afrique subsaharienne d'accéder plus facilement aux traitements dont elles ont besoin. Cette logique est le fondement même de sa stratégie de croissance sur le marché continental.



Said Ibrahim
DG du Moroccan Financial Board,
Casablanca Finance City

Said Ibrahim s'est vu confier, en 2010, le grand défi de faire

de Casablanca une des places financières incontournables dans la régions maghrébine, ouest et centrale africaine, de manière plus globale. Le jeune responsable est à la tête du Moroccan Financial Board (MBoard), une société de droit privé née d'une initiative public-privée et dont la principale raison d'être est de matérialiser ce positionnement du Maroc en hub financier entièrement dédié au développement de l'Afrique et à la pérennisation de la dynamique économique du continent. Le challenge est fort ambitieux, mais pas impossible.



Saïd Alj
PDG de Sanam

Saïd Alj est parmi ces figures qui se sont forgé une véritable réputation dans le monde marocain et continental des affaires. Il est aujourd'hui à la tête de l'un des 100 plus gros groupes multisectoriels d'Afrique. L'homme a tissé sa toile d'influence en multipliant les acquisitions pour former Sanam holding. L'une de ses premières grandes réussites sera sans doute la reprise d'Unimer, en 1986, une entreprise parmi les rares leaders du secteur de l'agroalimentaire marocain et de la région, à l'époque. S'en suit tout un plan de diversification et de développement des activités du groupe au Maroc, mais également à l'export vers les marchés subsahariens. x

Interview



OTHMAN BENJELLOUN,
Président du groupement
professionnel des banques
au Maroc, PDG de BMCE Bank

Les ÉCO : Les banques marocaines ont, en Afrique de l'Ouest et du Centre, un appétit grandissant ?

Othman Benjelloun : Recélant des opportunités encore inexploitées à ce jour, l'Afrique subsaharienne est la « nouvelle frontière » de développement des prochaines décennies. En effet, le doublement de la population africaine d'ici à 2050 – passant de 1 milliard actuellement à 2 milliards –, la profonde mutation dans les modes de consommation et l'arrivée à maturité d'une jeunesse pleine d'attentes et de créativité, ouvrent des perspectives de croissance sans aucune commune mesure avec bien d'autres régions du globe. Déjà, et depuis plus d'une décennie, l'Afrique subsaharienne enregistre un rythme d'expansion de +5,5%, contre +3,7% au niveau mondial. Par ailleurs, les premières expériences fructueuses menées par BMCE Bank et la Banque Centrale Populaire, à partir des années 80, en Guinée, au Mali ou au Congo Brazzaville, ont ouvert la voie à des stratégies de développement plus ambitieuses. Dès

Les opportunités sont multiples sur le continent

lors, les perspectives de croissance et d'investissement pour le secteur bancaire à travers le continent africain résident, entre autres, dans la bancassurance, le logement social, le Project Finance ou le mobile banking.

Les filiales africaines des banques marocaines présentent des leviers de rentabilité...

En effet, le renforcement de la maîtrise de la politique monétaire, l'intégration régionale renforcée, le développement des marchés financiers et la régulation rigoureuse de la part des banques centrales ont permis de créer des conditions de liquidité pertinentes pour les mouvements de capitaux, tandis que les opérateurs publics s'appuient davantage sur un secteur privé innovant et des services financiers performants pour l'émergence de marchés plus efficaces. En termes d'échanges commerciaux, la dynamique évolue également puisque le continent s'ouvre progressivement à de nouveaux partenaires, notamment la Chine et les pays émergents. Pour notre groupe, le développement des synergies entre BMCE Bank et ses filiales, ainsi que le soutien de la plateforme européenne pour la mobilisation de flux financiers à l'international, ont contribué à enrichir l'offre de financements alternatifs pour l'entreprise africaine.

L'accompagnement royal constitue-t-il une nouvelle orientation ?

Une présence renforcée à l'international, et plus particulièrement en Afrique subsaharienne, représente un levier de croissance stratégique pour le secteur bancaire marocain. Dans ce sens, les récentes visites royales de SM le roi Mohammed VI au Mali, en Côte d'Ivoire, au Gabon et en Guinée déclinent progressivement cette notion d'« africanité » en termes économiques et montrent l'engagement pérenne du royaume auprès d'un continent en devenir. Elles permettent, enfin, de cultiver davantage l'héritage politique des liens spirituels et culturels ancestraux unissant le Maroc à l'Afrique subsaharienne. Pour le groupe BMCE Bank, cet engagement nous encourage à accélérer le rythme d'expansion sur le continent puisque d'une implantation originelle dans la zone UEMOA, la partie francophone Bank of Africa a élargi ses bases géographiques pour être désormais présente en Afrique de l'Est - Kenya, Ouganda, Djibouti, Burundi et Éthiopie – et au sein de la Communauté de développement d'Afrique Australe - Madagascar, Tanzanie et République démocratique du Congo. Cette diversification géographique, atout distinctif pour notre groupe - BMCE Bank étant la seule banque marocaine fortement présente, au travers de BOA, dans 4 pays de l'Afrique anglophone -, est appelée à être renforcée dans les prochains semestres avec de nouvelles implantations en Afrique anglophone et lusophone. X

Royal team



Zahra Maafiri

DG de Maroc Export

C'est « l'ambassadrice » de l'offre commerciale du royaume sur les marchés du monde, en l'occurrence ceux du continent. Cette économiste, titulaire d'un MBA en finance internationale décroché au Royaume-Uni, maîtrise parfaitement les défis du commerce à l'international. Elle a été, avant de se voir confier la direction de Maroc Export, au centre de la politique des échanges commerciaux et de la diplomatie économique du royaume, après un riche parcours au ministère du Commerce Extérieur, ainsi que celui des Affaires étrangères.



Mostafa Terrab

PDG OCP

Avant d'être le patron, depuis 2006, de la compagnie leader mondial du marché du phosphate et des produits dérivés, Mostafa Terrab est d'abord la personnification du world citizenship, bien imprégné des défis structurels du Maroc et du continent. Formé à l'école américaine de la gestion - doc-

torat d'État au MIT, l'une des plus prestigieuses universités au monde - Terrab a tout misé sur le développement à l'international. Aujourd'hui, OCP, ce sont 5 filiales et 6 joint-ventures, ainsi que trois bureaux de représentation dans le monde. Et ce n'est pas fini...



Larbi Bencheikh

DG DE L'OFPPT

Pour un secteur clé tel que la formation des ressources humaines, rien de mieux qu'un ingénieur de formation pour occuper la direction générale de l'Office de formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT). S'inscrivant dans la nouvelle politique royale de coopération Sud-Sud, Larbi Bencheikh s'est investi ces dernières années dans le développement de partenariats avec plusieurs pays subsahariens. Depuis 2005, pas moins de 1.300 stagiaires africains ont été formés par l'OFPPT, au moment où 203 autres stagiaires poursuivaient leur formation au titre de l'année 2013/2014.

Driss Benhima

PDG DE LA RAM

Aux commandes du transporteur national depuis 2006, ce polytechnicien est un véritable challenger. Depuis deux ans déjà, il se bat pour la restructuration de la compagnie nationale, mais aussi



pour donner à Royal Air Maroc les ailes de ses ambitions sur le continent. Son objectif : redonner à la RAM sa place naturelle dans le ciel africain, une nouvelle « posture » que la compagnie assume.



Anas Hour Alami

Directeur général de la CDG

C'est un financier né, un pur produit maroco-américain. Ce lauréat de l'École Mohammedia d'Ingénieurs et du Stern School of Business de l'Université de New York (MBA), l'actuel DG de la Caisse de dépôt et de gestion est un adepte du libéralisme et de l'ouverture économique. Il est nommé en 2009 à la tête de cette institution financière, premier investisseur institutionnel du royaume et un acteur majeur de l'économie nationale. La Caisse de dépôt et de gestion est devenue un acteur important de la coopération maroco-subsaharienne. L'organisme a développé plusieurs partenariats dans les marchés du continent. Sa mission est primordiale dans la nouvelle diplomatie économique du royaume. X



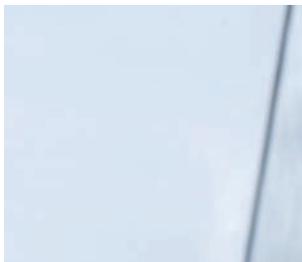
BIENTÔT EN KIOSQUES

LES inspirations **ÉCO**



2013 en quatre temps

Best Of



République du Mali

Ensemble pour un nouveau départ

Le Mali a constitué la première étape de la tournée royale. Le souverain a séjourné à Bamako du 18 au 28 février dans le cadre d'une visite officielle.



ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LE MAROC ET LE MALI (EN MILLIERS DE DH)

| | 2011 | 2012 | ÉVOL. MOY.09/12 | JAN.DÉC. 12 | JAN.DÉC. 13 | ÉVOL.13/12 |
|--------------|--------|--------|-----------------|-------------|-------------|------------|
| Importations | 24377 | 8313 | -43,95% | 8313 | 28801 | 246,46% |
| Exportations | 431480 | 298032 | 44,4% | 298032 | 339994 | 14,08% |
| Solde | 407103 | 289719 | 78,59% | 289719 | 311193 | 7,41% |

SOURCE : OFFICE DES CHANGES

République du Mali

Cap sur l'émergence agricole

Le Maroc est le premier investisseur africain du Mali qui veut s'inspirer du Plan Maroc vert pour doper sa croissance économique.

Au lendemain de la douloureuse parenthèse de 2011, les nouvelles autorités maliennes ont décliné une feuille de route assez ambitieuse qui vise à assurer d'abord une relance économique puis à engager le pays sur le chemin du développement socioéconomique. Cette réponse à la crise qui bénéficie d'un soutien des principales institutions financières internationales a déjà commencé à porter ses fruits. Le Mali a en effet renoué avec son rythme de croissance d'avant crise qui tournait autour des 5%. L'objectif des autorités du pays est d'intensifier cette dynamique dans les années à venir en misant sur les partenariats stratégiques. À ce titre, le pays entend miser sur son principal potentiel qui est le secteur primaire, notamment l'agriculture et l'élevage. Le Mali, qui dispose d'importantes ressources minières comme l'or, dont il est le 3^e producteur du continent, ambitionne de se hisser au rang de «puissance agricole» de la région à travers l'intensification des investissements dans ce secteur. Pour le Mali, le modèle économique a été identifié, il s'agit du royaume avec son «Plan Maroc vert». Dans le même cadre, les Maliens se sont particulièrement intéressés à l'expertise marocaine dans le secteur des phosphates et produits dérivés car il s'agit d'engrais dont le pays a grandement besoin pour soutenir le développement de son secteur agricole.

Modèle marocain

La visite de Mohammed VI au



FICHE PAYS

Taille du marché (2013) :
15,970 millions de consommateurs

PIB (2012) :
18,28 MMUSD

Croissance du PIB (FMI) :
4,8% (2013), 6,6% (2014)

Classement Doing Business 2014 :
155^e /189 pays (153^e en 2013)

Classement IDH 2013 :
182^e sur 187 pays (PNUD)

Mali a permis de matérialiser la nouvelle idylle qui caractérise désormais la coopération entre les deux pays. Dans la droite ligne du partenariat sud-sud sur lequel se sont engagés le Maroc et plusieurs pays africains, l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer la teneur de la coopération économique à travers un nouvel élan de la dynamique des échanges commerciaux et des investissements. Au Mali, plusieurs entreprises marocaines (Maroc Telecom, RAM, Attijariwafa bank, BMCE) sont installées depuis des années et ont fait leur

preuve, ce qui a incité les deux pays à la signature de 22 nouveaux accords et conventions de partenariat. Les opérateurs économiques des deux pays ont également convenu de la mise en place d'un Conseil d'affaires maroco-malien, en marge du forum d'affaires qui a réuni les chefs d'entreprise des deux pays, à l'occasion de la tournée royale. Les investissements marocains au Mali sont donc appelés à connaître une dynamique plus accentuée comme l'illustre l'installation récente de plusieurs unités industrielles, à l'image de la CIMAF. Les besoins du pays en matière d'infrastructures mais aussi dans le secteur des services offrent de réelles opportunités pour les investisseurs marocains, notamment dans les secteurs à forte valeur ajoutée en matière de développement humain. Il convient de relever que, principalement dans ce pays, les perspectives d'investissements marocains à court et moyen termes seront essentiellement orientées vers des secteurs à forte valeur ajoutée en termes d'impact socioéconomique. Le Mali est en effet en pleine reconstruction économique, et l'amélioration des conditions de vie de ce pays sahélien constitue une des réponses les plus crédibles à la crise sécuritaire multidimensionnelle qui guette tous les pays de la région. Il s'agit en somme d'un vrai pari pour le Maroc qui s'est engagé à accompagner le Mali dans cette voie, mais aussi une niche pour les entreprises exportatrices nationales. **X**



Conventions

Un nouveau cadre pour le business

Le Maroc et le Mali s'engagent à promouvoir leurs échanges commerciaux en fournissant l'assistance et les informations nécessaires. Une convention a été signée pour renforcer la coopération institutionnelle et le développement des activités promotionnelles.



Capitaliser sur les acquis et relever le niveau actuel des échanges entre les deux économies, c'est l'objectif du nouveau jalon posé en marge la dernière visite royale à Bamako. Le royaume et son partenaire malien se sont en effet engagés, dans le cadre formel d'un accord de partenariat, à œuvrer pour la promotion de l'offre des stratégies sectorielles nationales. Signé entre les responsables de Maroc Export, de l'Office des foires et expositions de Casablanca et de la Chambre de commerce et d'industrie du Mali, l'accord vise à décrire l'intention des différentes parties dans le cadre de leur collaboration potentielle à ren-

forcer les relations de coopération institutionnelle et le développement des activités promotionnelles. Le but est de dynamiser les relations commerciales entre les entreprises marocaines et maliennes afin de faciliter le développement réciproque de leurs affaires. Concrètement, le déploiement de ce nouveau partenariat passera surtout par le renforcement des acquis de coopération existant déjà en termes d'échange d'informations et d'expertises, par exemple, et d'internationalisation des salons professionnels. Sur ces deux derniers aspects, les deux parties comptent échanger des informations économiques et commer-

ciales sur les marchés marocains et maliens, sous forme d'études d'accès aux marchés, de réglementation des investissements et des affaires. Il s'agit également de s'informer mutuellement sur les procédures et réglementations douanières, les appels d'offres, ainsi les informations relatives à la concurrence par secteur. D'autre part, les deux pays s'accordent à communiquer mutuellement dans leurs sites web, magazine et newsletter des informations sur des événements importants organisés au Maroc ou au Mali, événements susceptibles de renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays. L'assistance et l'accompagnement, ainsi que la planification et le partage des best practices figurent aussi sur la liste des axes d'intervention fixés. Le partenariat porte aussi sur l'appui à la réalisation d'activités promotionnelles dans les deux marchés. Cela devrait passer par l'organisation de la participation des opérateurs des deux pays aux expositions commerciales et salons professionnels, à des missions B to B. Le document prévoit aussi la promotion des contacts directs via les mises en relation entre les hommes d'affaires marocains et maliens dans les différents secteurs d'activité. Cette liste n'est pas exhaustive. Les parties sont déterminées à aller de l'avant... X

Conventions

Maroc Telecom investit dans les infrastructures

L'opérateur historique rend opérationnel un câble de fibres optiques au Mali. Le projet est partie intégrante du Trans-African, dont l'objectif est de promouvoir le désenclavement numérique de cette zone de l'ouest africain.



Ltissalat Al-Maghrib étend les tentacules de son réseau. L'opérateur télécoms vient d'inaugurer un nouveau projet de câble de fibres optiques au Mali. D'une longueur de 1.064 km, ce projet a été financé par Sotelma, la filiale locale du groupe Maroc Telecom, à hauteur de 4 milliards de francs CFA, soit près de 6 millions d'euros. Les travaux de réalisation se sont étalés sur une période de onze mois. «L'objectif est de contribuer à l'amélioration de la connectivité des pays de la région et à la sécurisation du trafic des télécommunications», selon le président du directoire de Maroc Telecom, Abdeslam Ahizoune. Ledit projet est une partie inté-

grante et complémentaire du programme international «Trans-African» de déploiement de fibres optiques lancé par le groupe marocain. Il devrait permettre de relier le Maroc, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso et le Niger sur 5.698 km de fibres optiques. L'exécution de cet important programme a nécessité 24 mois de travaux d'installation et un investissement de 13 milliards de francs CFA. Le principal objectif recherché est de répondre à la forte croissance des besoins en haut débit de la bande passante internationale. Le «Trans-African» ambitionne aussi d'améliorer la connectivité des pays de la région pour assurer la sécurisation du trafic des télécom-

munications. «Ce câble, tout en permettant de contourner la difficulté d'accéder au câble sous-marin, répond à un besoin urgent de la population d'accéder à un haut débit de la bande passante internationale», approuve le président du directoire de Maroc Telecom. Pour sa part, le président du Conseil d'administration de Sotelma (filiale de Maroc Telecom), Ousmane Thiam, insiste sur le caractère «particulièrement structurant» du projet pour l'économie nationale, adapté aux nouvelles évolutions du marché malien des télécoms. Côté business, le marché malien reste un grand contributeur aux résultats de Maroc Telecom. À fin 2013, Sotelma affichait la deuxième meilleure progression de chiffre d'affaires parmi les filiales subsahariennes du groupe. La variation, en comparaison de l'exercice 2012, frôle en effet la barre des 10%, pour s'établir à un chiffre d'affaires de 2,6 MMDH à fin 2013. Là aussi, évidemment, le mobile accapare une bonne partie de ces performances avec quelque 2,2 MMDH du chiffre d'affaires global en provenance de ce segment. Cette croissance, même positive, a toutefois été beaucoup moins dynamique qu'au Gabon avec 11,1% par rapport à une année auparavant. Cela se justifie sans doute par une baisse notable de l'ARPU sur le marché malien (-22%). Sotelma a malgré tout gagné deux points de parts de marché (43,2%). Pour 2014, la configuration du marché malien devrait fortement évoluer avec l'arrivée attendue d'un troisième opérateur de téléphonie au cours de l'année. x

Conventions

Alliances pose de solides fondations

Le groupe immobilier décroche un partenariat prometteur avec le ministère malien de la Défense. Une convention d'intention lui ouvre largement les portes d'un important marché du logement.



Le groupe marocain Alliances Développement Immobilier a conclu un important partenariat avec le ministère malien de la Défense pour la valorisation du patrimoine foncier de ce département, en marge de la dernière visite royale. Le spécialiste de l'immobilier s'engage ainsi à mettre son expérience et son expertise à la disposition du ministère malien de la Défense dans la réalisation de logements de tous types, sociaux en particulier, et d'infrastructures, selon les termes de l'accord. Concrètement, les termes de la convention d'intention prévoient la réalisation au Mali de nouvelles casernes militaires, des équipements militaires modernes, de logements sociaux économiques et de standing sur différents sites et de permettre au per-

sonnel militaire et de sécurité d'accéder à ces logements à des prix préférentiels. « Cette convention s'inscrit naturellement dans la dynamique actuelle des relations de différents ordres, principalement économiques, qui sont en train de se densifier entre les deux pays grâce à la volonté des deux chefs d'État », a commenté le ministre malien de la Défense et des anciens combattants, Soumaylou Boubeye Maiga. Pour la mise en œuvre de ce partenariat, un groupe de travail sera installé pour explorer les modalités de coopération. « Au-delà de la restauration de nos capacités strictement militaires, nous avons aussi la volonté d'améliorer les conditions de vie des militaires », a indiqué le ministre malien. Ce partenariat n'est, par ailleurs, que la poursuite de

la concrétisation des ambitions continentale du groupe Alliances. L'enseigne est déjà au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Congo.

Dans ce dernier pays, par exemple, sa filiale EMT Bâtiment, spécialisé dans le secteur du BTP, y développe en ce moment, pour le compte de l'État congolais, un programme de construction de 3.250 unités d'habitation, ainsi que la viabilisation d'un pôle urbain sur plus de 100 ha. La réalisation de ce programme porte sur un budget de 195 millions d'euros (2,2 MMDH). Au Sénégal, Alliances y développe un pôle urbain d'une superficie de 375 ha à réaliser en 4 phases sur une période de 6 à 8 ans. La promotion immobilière sur ce site sera assurée par le Groupe Alliances ainsi que par des promoteurs. X

Conventions

Une nouvelle cimenterie pour Addoha

Addoha développe ses acquis industriels dans la région. Une nouvelle cimenterie est en projet pour une production annuelle de 500.000 tonnes et près de 30 millions d'euros d'investissement.



Le groupe leader du logement social au Maroc, Addoha, entérine une nouvelle étape dans son développement. Un nouveau projet industriel a été lancé à Bamako, portant sur la construction, dans les 20 prochains mois, d'une cimenterie qui développera une capacité de production de 500.000 tonnes par année. Le projet devrait nécessiter un investissement de près de 30 millions d'euros. Cette installation industrielle créera, en phase de réalisation, un millier d'emplois indirects et drainera quelque 200 emplois directs, après son entrée en exploitation. Pour les besoins de gestion et de pilotage de ce projet, la société CIMAF Mali SA a vu le jour. Dans le cadre de l'accord conclu entre le PDG du Groupe Addoha, Anas Sefrioui et le

ministre de l'Industrie et des mines, Boubou Cissé, le gouvernement malien, dans l'objectif d'encourager l'investissement privé étranger, s'engage à mettre à disposition du cimentier toutes les facilités, notamment administratives, pour mener à bien son investissement.

L'accord signé prévoit également le déploiement de l'offre sur le marché local des activités de promotion immobilière du groupe Addoha. L'expertise du groupe marocain est surtout attendue sur le développement du logement social accessible. Un terrain de 25 ha a d'ores et déjà été identifié dans la capitale malienne, Bamako. Cette assiette financière permettra la réalisation de plusieurs milliers d'unités de logement sociaux. Il faut savoir que l'industrie cimentière du groupe

Addoha est déjà bien développée sur le continent. CIMAF est bien présent en Côte d'Ivoire, au Cameroun, en Guinée-Conakry, au Gabon, au Burkina Faso et au Congo-Brazzaville, ainsi qu'au Ghana. Dans ce dernier pays, Addoha vient de finaliser un nouveau partenariat portant sur la construction, par la filiale locale de Groupe Addoha, de quelque 10.000 logements au Ghana. Ce projet immobilier nécessitera un investissement de l'ordre de 2,5 MMDH. L'accord conclu prévoit en outre la mise en place, par Ciments de l'Afrique, d'une cimenterie développant une capacité de production totale d'un million de tonnes. Cette infrastructure industrielle, qui nécessitera 18 mois de construction, coûtera 600 millions DH d'investissement. X

Conventions

Memento des accords Maroc-Mali



- L'accord relatif à l'encouragement et à la protection réciproque des investissements, qui a été signé, du côté marocain, par le ministre de l'Économie et des finances, M. Mohamed Boussaid, et pour la partie malienne, par le ministre de l'Économie, des finances et du budget, Mme Bouaré Fily Sissoko.

- La convention sur la non-double imposition et de lutte contre l'évasion fiscale. Elle a été signée par le ministre de l'Économie et des finances, M. Mohamed Boussaid, et la ministre de l'Économie, des finances et du budget, Mme Bouaré Fily Sissoko.

- L'accord de coopération dans le domaine de l'élevage, qui a été signé par le ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, M. Aziz Akhannouch, et le ministre du Développement rural, M. Bokary Treta.

- L'accord relatif aux services aériens, signé par le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, M. Aziz Rabbah, et le ministre de l'Équipement et des transports, M. Abdoulaye Koumaré.

- Le protocole de coopération industrielle, signé par le ministre de l'Industrie, du commerce, des investissements et de l'économie numérique, M. Moulay Hafid Elalamy, et le ministre de l'Industrie et des mines, M. Boubou Cissé.

- L'accord de coopération entre le Centre marocain de promotion des exportations (Maroc Export) et l'Office des foires et expositions de Casablanca (OFEC) et la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (CCIM). Il a été signé par le ministre de l'Industrie, du commerce, des investissements et de l'économie numérique, M. Moulay Hafid Elalamy, et le ministre du

Commerce, M. Abdel Karim Konaté.

- Le protocole spécifique de coopération dans les domaines minier, pétrolier et gazier. Il a été signé par le ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, M. Abdelkader Amara, et le ministre de l'Industrie et des mines, M. Boubou Cissé.

- Le mémorandum d'entente de coopération en matière de zones industrielles entre la Société MEDZ et le ministère malien de l'Industrie. Il a été signé par le président du directoire de MEDZ, M. Omar El Yazghi, et le ministre de l'Industrie et des mines, M. Boubou Cissé.

- Le protocole d'accord de coopération en matière de formation professionnelle, qui a été signé par le directeur général de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT), M. Larbi Bencheikh, et le directeur général du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA), M. Mohamed Al Bachar Touré.

- La convention de coopération entre la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et le Conseil national du patronat du Mali (CNPM), qui a été signée par la présidente de la CGEM, Mme Miriem Bensalah Chaqroun, et le président du CNPM, M. Mamadou Sidibé. x

CNIA SAADA DEVIENT SAHAM ASSURANCE

BHEM'S

Entreprise régie par la loi n°17.99 portant code des assurances.

VOUS AVANCEZ,
NOUS SOMMES LÀ.

Saham Assurance, assureur leader présent en Afrique et au Moyen-Orient, s'engage tous les jours auprès des particuliers, professionnels et entreprises pour qu'ils avancent, réalisent leurs projets et envisagent l'avenir en toute confiance.



SAHAM
Assurance

Avancez librement

www.sahamassurance.com

République de Côte-d'Ivoire

Le nouvel allié stratégique

La Côte d'Ivoire a constitué la deuxième étape de la tournée royale en Afrique. Le roi Mohammed VI a séjourné à Abidjan du 23 au 26 février dans le cadre d'une visite d'amitié et de travail.



République de Côte-d'Ivoire

L'éléphant d'Afrique en route pour un nouveau miracle

Après une décennie de crise politique et sécuritaire qui a sévèrement plombé son économie, la première puissance économique de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) avec 40% du PIB, a véritablement retrouvé le chemin de la relance. Les estimations et perspectives de croissance depuis 2011, sont à ce titre assez révélatrices de la dynamique économique que connaît ce pays, qualifié jadis «d'éléphant d'Afrique» en raison du progrès économique que celui-ci a enregistré il y a une vingtaine d'années, plus connue dans les annales de l'histoire sous l'appellation de «miracle ivoirien». En 2012, en effet son taux de croissance avait atteint 9,8% puis 9% en 2013, et les autorités ambitionnent d'atteindre un rythme de croissance à deux chiffres (10%) d'ici les deux prochaines années. Pour atteindre cet objectif, lesdites autorités ont mis en place une véritable stratégie axée autour du Plan national de développement, avec comme objectif entre 2012 et 2015, la mobilisation de plus de 22 MMUSD d'investissements dont 60% sont attendus du secteur privé. La mise en œuvre de ce plan a été accompagnée d'importantes réformes structurelles et sectorielles ainsi que d'une forte augmentation du niveau d'investissement. Le rapport Doing Business 2014 de la Banque mondiale a classé la Côte d'Ivoire parmi les dix (10) premiers pays du monde en



FICHE PAYS

Taille du marché (estimations 2014) :
24 millions de consommateurs

PIB :
28MMUSD (estimations 2014)

Croissance du PIB :
9,8% (2012), 9% (2013)

Classement Doing Business 2014 :
167^e / 189 (177^e en 2013).

Classement IDH 2013 :
168^e / 187 pays

matière de réformes accomplies, une des preuves que la mayonnaise est en train de prendre.

Porte d'entrée pour la CEDEAO

Dans le sillage de l'excellence des relations entre le Maroc et la Côte d'Ivoire, plusieurs entreprises marocaines sont déjà présentes en terre ivoirienne (Attijariwafa, Alliances, BMCE, CIMAF, BCP, IB Maroc, GFI), une présence qui est appelée à prendre une nouvelle ampleur à la suite de la signature entre

les deux pays de 26 nouveaux accords et conventions de coopération, en marge de la tournée royale. Cette dernière a été d'ailleurs marquée par l'organisation d'un Forum économique Maroc-Côte d'Ivoire entre les opérateurs publics et privés des deux pays. La participation à cet événement d'une centaine de chefs d'entreprise marocains et de 400 de leurs homologues ivoiriens illustre, si besoin est, l'intérêt commun du secteur privé des deux pays d'intensifier l'ampleur des échanges commerciaux entre le Maroc et la Côte d'Ivoire. C'est pour accompagner cette dynamique qu'il a été décidé de la création d'un Conseil d'affaires maroco-ivoirien. Les investisseurs marocains portent en effet un intérêt stratégique aux perspectives d'évolution de l'économie ivoirienne, l'une des plus dynamiques de la région. Ainsi, en 2013 et rien que pour le premier semestre, la Côte-d'Ivoire a capté le quart des IDE du Maroc. Le pays constitue aussi pour le royaume, une porte d'entrée au gigantesque marché de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avec ses 300 millions de consommateurs répartis dans 15 pays. C'est pour cette raison que ce pays a été érigé au rang de point focal du Maroc pour l'intégration économique avec cette sous-région de l'Afrique qui affiche les meilleurs progrès en termes de dynamique économique. 



Conventions

Maroc-Côte d'Ivoire : Locodjoro, le projet fleuron

Plusieurs acteurs des deux pays sont engagés dans la réalisation d'un projet de village de pêche, dans la localité de Locodjoro à Abidjan. Le projet devrait coûter quelque 18 MDH d'investissement.



C'est l'une des retombées les plus significatives de l'étape ivoirienne de la dernière tournée royale. Il s'agit de la réalisation d'un point de débarquement aménagé dans la localité de Locodjoro/Abidjan, pour un investissement de 18 MDH. Le site sera composé d'une halle aux poissons, d'une fabrique de glace, d'une chambre froide, d'un espace de fumage de poisson et d'un autre pour le stockage et la maintenance, d'une salle polyvalente, d'un dispensaire, d'une crèche, en plus de l'aménagement d'une zone de chargement. Ce projet devrait permettre la

restructuration et la réorganisation de la filière de pêche artisanale dans cette région, et devrait contribuer à l'amélioration des conditions de vie des pêcheurs et à l'organisation du circuit de commercialisation du produit. L'objectif est en effet de faire de cette plateforme un important pôle de développement socio-économique. Il sera réalisé dans le cadre d'un partenariat multi-acteurs, impliquant les ministères ivoirien des ressources animales et halieutique, de l'Économie et des finances et du Budget, d'une part, et les ministères marocains de l'Agriculture et de la pêche maritime, de

l'Économie et des finances, ainsi que la Fondation Mohammed VI de développement durable et la banque d'Attijariwafa bank. «Cet important projet contribuera à l'amélioration des conditions de vie des pêcheurs et à l'organisation du circuit de commercialisation du produit», a déclaré Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, à l'occasion du lancement par le roi des travaux de réalisation d'un village de pêche à la commune Attécoubé, dans la capitale ivoirienne.

Diversification

Ce projet prouve l'intérêt que le royaume accorde à la diversification de ses relations de partenariat Sud-Sud. Le royaume souhaite par là accompagner le développement économique et social que connaît la République de Côte d'Ivoire, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. Il illustre également le désir et l'engagement fort du royaume d'approfondir davantage ce type de partenariats via la diversification et l'élargissement des champs de coopération, ainsi que la mise en œuvre d'instruments novateurs lui permettant de partager l'expertise qu'il a acquise dans des secteurs porteurs de richesses et d'emplois. X



Conventions

Attijariwafa bank mise sur le levier infrastructurel

La banque marocaine contribue à un important projet autoroutier et s'active dans le partenariat aux cotés du port autonome d'Abidjan pour la recherche de partenaires financiers et industriels.



La voie de l'émergence ivoirienne passera obligatoirement par une modernisation des infrastructures du pays. Conscient de cela, le groupe Attijariwafa bank s'est proposé de mettre à la disposition de l'État ivoirien «toute sa compétence et son appui technique», pour l'atteinte de cet objectif. La Côte d'Ivoire mise en effet sur l'augmentation significative de l'efficacité des transports, en particulier. Un ambitieux programme autoroutier, visant à doter le pays de plus de 1.500 km d'autoroutes à l'horizon 2020, a été mis en place.

Le groupe bancaire marocain, qui répond d'une expertise certaine dans l'accompagnement de projets structurants aussi bien au Maroc qu'à l'international, ne sera pas seul. La Société nationale des autoroutes du Maroc (ADM) serait aussi acteur du partenariat proposé, à travers sa filiale en gestion de projet ADM Projet. L'objectif pour ADM est de partager toute son expérience et sa compétence dans la conduite de projets de cette envergure au profit de la République de Côte d'Ivoire. Au regard des objectifs communs de l'État ivoirien et de

ces deux acteurs majeurs de la banque et des infrastructures routières, ils ont convenu d'engager des discussions en signant le 1er mars 2014 le mémorandum d'intention, afin de définir ensemble les modalités pratiques de la collaboration et mettre en œuvre le projet d'assistance au ministère des Infrastructures économiques pour la réalisation du programme autoroutier de la République de Côte d'Ivoire.

Co-arrangeur

Outre son implication dans le progrès des infrastructures du pays, Attijariwafa bank a également signé, en marge de cette étape ivoirienne de la visite royale, un mémorandum d'intention avec le Port autonome d'Abidjan. L'objectif est d'initier des discussions relatives à la mise en place d'une collaboration active, afin qu'«Attijariwafa bank puisse apporter toute son expertise dans l'accompagnement, le conseil, la structuration économique et juridique des projets, l'arrangement des financements et l'assistance à la recherche de partenaires financiers et industriels dans le cadre des différents partenariats public-privé que pourrait initier le Port autonome d'Abidjan», selon un communiqué de la banque. Le Port autonome d'Abidjan a mis en place un important programme d'investissements, dont l'objectif principal est le renforcement de sa position sur le littoral atlantique du continent. Ce programme vise concrètement à accroître la capacité d'accueil des navires, à moderniser les ouvrages portuaires et à renforcer la performance de la plateforme portuaire d'Abidjan. x

Conventions

BCP soutient la micro-finance et l'accès au crédit

Le groupe Banque Centrale Populaire (GBCP) s'investit dans le développement socio-économique en Côte d'Ivoire. 5 nouvelles conventions ont été signées dans les secteurs de la micro-finance, de l'entrepreneuriat féminin et du développement du commerce.



Le groupe bancaire mutualiste marocain contribue fortement au progrès socio-économique en Côte d'Ivoire. Cinq nouvelles conventions ont en effet été signées avec divers acteurs et dans autant de domaines d'intervention, totalisant quelque 2,5 MMDH d'investissements. Le développement du secteur local de la micro-finance est l'un de ces axes d'intervention. BCP s'est ainsi engagé à la création d'un établissement de micro-finance sur le marché ivoirien, calqué sur le modèle de réussite de la Fondation Attawfiq Micro-Finance, une des enseignes références du domaine au Maroc et dans le continent. La fondation mettra ainsi tout son savoir faire et son expérience à disposition de

ce futur établissement. Le groupe bancaire marocain compte également s'investir dans la promotion et la facilitation de l'accès au crédit au profit de la femme ivoirienne. Le GBCP a ainsi établi un important partenariat avec le Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), portant sur un financement additionnel de 500 millions de francs CFA (8,5 MDH). Ce montant porte la contribution totale de la banque marocaine au FAFCI à quelque 2,5 milliards de FCFA. L'engagement socio-économique du GBCP ne se limite pas à cela. À travers sa filiale locale Banque Atlantique Côte d'Ivoire, le groupe met à disposition une enveloppe de 90 milliards de francs CFA (environ 1,5 MMDH) au profit de l'édu-

cation nationale et l'enseignement technique, pour un projet de construction de 5.500 salles de classe.

Trading

Dans le cadre de ses activités purement bancaires, le GBCP est également déterminé à soutenir le commerce et les échanges en région subsaharienne. C'est justement dans ce cadre que s'inscrit le prêt accordé par le groupe bancaire japonais Sumitomo Mitsui Banking Corporation (SMBC), d'un montant de 60 millions de dollars (500 MDH) ainsi que la ligne consentie par la SFI, filiale de la Banque mondiale, à concurrence de 50 millions de dollars (plus de 400 MDH). Ces opérations sont destinées à appuyer les opérations de commerce international des clients des filiales africaines de la banque. Pour rappel, ces engagements interviennent quelques semaines après que Banque Atlantique Sénégal, Atlantique Finance et Upline Group, filiales du Groupe Banque Populaire, annonçaient le succès d'une levée de prêt d'un montant de 250 milliards de francs CFA (500 millions de dollars) en faveur de l'État du Sénégal. Ce prêt est destiné à financer des projets structurants, principalement dans les domaines des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires ainsi que dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture. X

Conventions

BMCE Bank, co-financier de l'État ivoirien

Bank Of Africa-CI participe à la levée de fonds de l'État ivoirien d'une valeur de plus de 310 MUSD. Le groupe BMCE Bank s'est aussi engagé à conseiller l'État ivoirien pour l'émission d'un emprunt obligataire de 500MUSD.



Le groupe bancaire marocain se positionne en véritable financeur du développement. En marge du Forum économique ivoiro-marocain, le groupe BMCE Bank a établi un important partenariat avec le ministre ivoirien délégué chargé de l'Économie et des finances. Selon les termes de cet accord, le groupe bancaire marocain, à travers sa filiale Bank Of Africa - Côte d'Ivoire (BOA-CI), s'engage à «soutenir les initiatives des autorités ivoiriennes visant l'atteinte des objectifs du programme national de développement 2012-2015 pour l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020», selon un communiqué de presse. Bank of Africa-CI, filiale du groupe BMCE Bank, s'est ainsi engagée, aux côtés d'autres bailleurs, à contribuer au financement du Budget de l'État de Côte d'Ivoire au titre de l'exer-

cice 2014 et ainsi favoriser la levée d'un montant total de 150 MMFCFA, soit un peu plus de 310 MUSD. Le groupe BMCE Bank s'est aussi engagé à agir en qualité de conseil financier de la République de Côte d'Ivoire, dans l'opération d'émission d'un emprunt obligataire de 500 MUSD sur le marché international des capitaux. En l'espace de 48 heures, la levée de fonds de 150 MMFCFA a pu être entièrement souscrite, sous forme d'obligations du Trésor, d'une échéance de 7 ans, au taux nominal de 6,5%.

Incontournable

BOA-CI est devenu un acteur incontournable de l'univers financier ivoirien. C'est effectivement dans cette optique de marché que l'enseigne a mené ses activités en 2013, en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité de son portefeuille,

ainsi que le renforcement de son activité de banque commerciale, via l'extension de son réseau d'agences. La banque a également renforcé son offre de produits et de services, notamment sur le segment des prêts aux particuliers, destinés aux salariés du privé et aux fonctionnaires. Pour rappel, en 2012 déjà, la banque réussissait la mise en place d'un prêt syndiqué BOA d'une valeur de 15 MMFCFA à la Compagnie ivoirienne de production d'électricité (CIPREL), dont 5 MMFCFA apportés par la BOA-CI. Sur le même exercice, le produit net bancaire s'est amélioré de 30% pour atteindre 13 MMFCFA en 2012, avec la contribution de la marge bancaire nette à hauteur de 60%. Il en ressort un résultat brut d'exploitation de 4,6 MMFCFA, en forte progression de 71,5% par rapport à l'exercice antérieur. X

Conventions

Cooper Pharma s'implante en Côte d'Ivoire

Le groupe pharmaceutique compte développer un nouveau site industriel en Côte d'Ivoire. Le pays fait déjà partie de ses marchés les plus dynamiques à l'export dans la région ouest-africaine.



Cela n'est qu'au stade de projet pour le moment, mais le choix est déjà fait. Cooper Pharma a en effet annoncé son intention de réaliser une unité industrielle de production de médicaments en Côte d'Ivoire. Ce projet a fait l'objet d'un mémorandum d'entente entre l'État ivoirien et le groupe pharmaceutique marocain, signé en marge de la dernière visite royale dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. Cette décision stratégique de s'installer sur le marché ivoirien n'est évidemment pas fortuite. En effet, le fabricant de médicaments dispose déjà d'une importante présence com-

merciale dans les pays de la sous-région ouest-africaine comme le Sénégal, le Burkina Faso, le Bénin, le Togo et le Gabon. La future unité industrielle qui sera implantée en Côte d'Ivoire servira de plateforme industrielle pour couvrir tous ces marchés. L'objectif, pour le groupe, sera sans doute de gagner davantage en réactivité commerciale sur ces marchés en revoquant sa politique de distribution.

Stratégie

Cela fait d'ailleurs partie des cinq grands axes autour desquels le groupe continue de développer sa stratégie à l'in-

ternational. Il s'agit notamment de la mise à niveau permanente de l'outil de production, l'adaptation des produits aux marchés extérieurs (supports marketing et médical adéquats et portefeuille produits adaptés), le montage des dossiers réglementaires pour l'enregistrement selon les dernières normes européennes et les différentes exigences locales, ainsi que le développement d'équipes propres dans plusieurs pays du continent. Fondé il y a 80 ans, le groupe demeure fidèle à sa vision: «développer les différentes catégories de produits et services pour servir le marché national, et, capitalisant sur notre expertise, devenir un acteur de référence au niveau régional». Sur le terrain, le groupe compte poursuivre le renforcement de sa gamme de médicaments génériques, et la pérennisation des partenariats avec les laboratoires internationaux. Cooper Pharma prévoit aussi de s'investir dans l'établissement de coopérations adaptées à chaque pays où ses produits sont présents, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. A fin 2012, Cooper Pharma Maroc a réalisé un chiffre d'affaires de 1,406 MMDH et un CA consolidé de 2,147 MMDH. Le groupe emploie 1.280 personnes avec huit filiales de répartition et réalise 11% de ses ventes à l'international. **X**

Conventions

Liste des principaux accords et conventions



- Protocole additionnel à l'accord relatif à l'encouragement et à la protection réciproque des investissements (signé à Abidjan le 19 mars 2013), signé par Nialé Kaba, ministre auprès du Premier ministre chargée de l'Économie et des finances et Mohamed Bousaid, ministre de l'Économie et des finances.

- Protocole portant création du comité mixte de mise en œuvre de l'accord de coopération en matière de pêche maritime et d'aquaculture, signé par Kobenan Kouassi Adjoumani et Aziz Akhannouch.

- Protocole de coopération entre le port autonome d'Abidjan et l'Agence nationale des ports (Maroc)–Port d'Agadir, signé par Gaoussou Touré et Aziz Rebbah.

- Protocole d'accord en matière de promotion des investissements entre l'Agence marocaine de développement des investissements (AMDI) et le centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), signé par Nialé Kaba et Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique.

- Accord de coopération entre Maroc-Export et l'association pour la promotion des exportations de Côte d'Ivoire (APEX-CI), signé par Guy Mbengue, directeur général de l'APEX-CI et Moulay Hafid Elalamy.

- Convention entre Palmeraie développement et le gouvernement ivoirien pour la construction de logements

sociaux, signée par Mamadou Sanogo, ministre de la Construction, du logement, de l'assainissement et de l'urbanisme et Hicham Berrada Sounni, président du groupe Palmeraie développement.

- Mémoire d'entente pour l'implantation d'un complexe de transformation et de valorisation de poisson pélagique du groupe UNIMER en République de Côte d'Ivoire, signé par Kobenan Kouassi Adjoumani et Sail Alj, PDG du Groupe UNIMER.

- Convention cadre de coopération et de partenariat entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la République de Côte d'Ivoire et l'université internationale de Casablanca, signée par Seidou Diaby, directeur des bourses d'études au ministère ivoirien de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tarafa Merouane, président du Conseil académique de l'Université internationale de Casablanca.

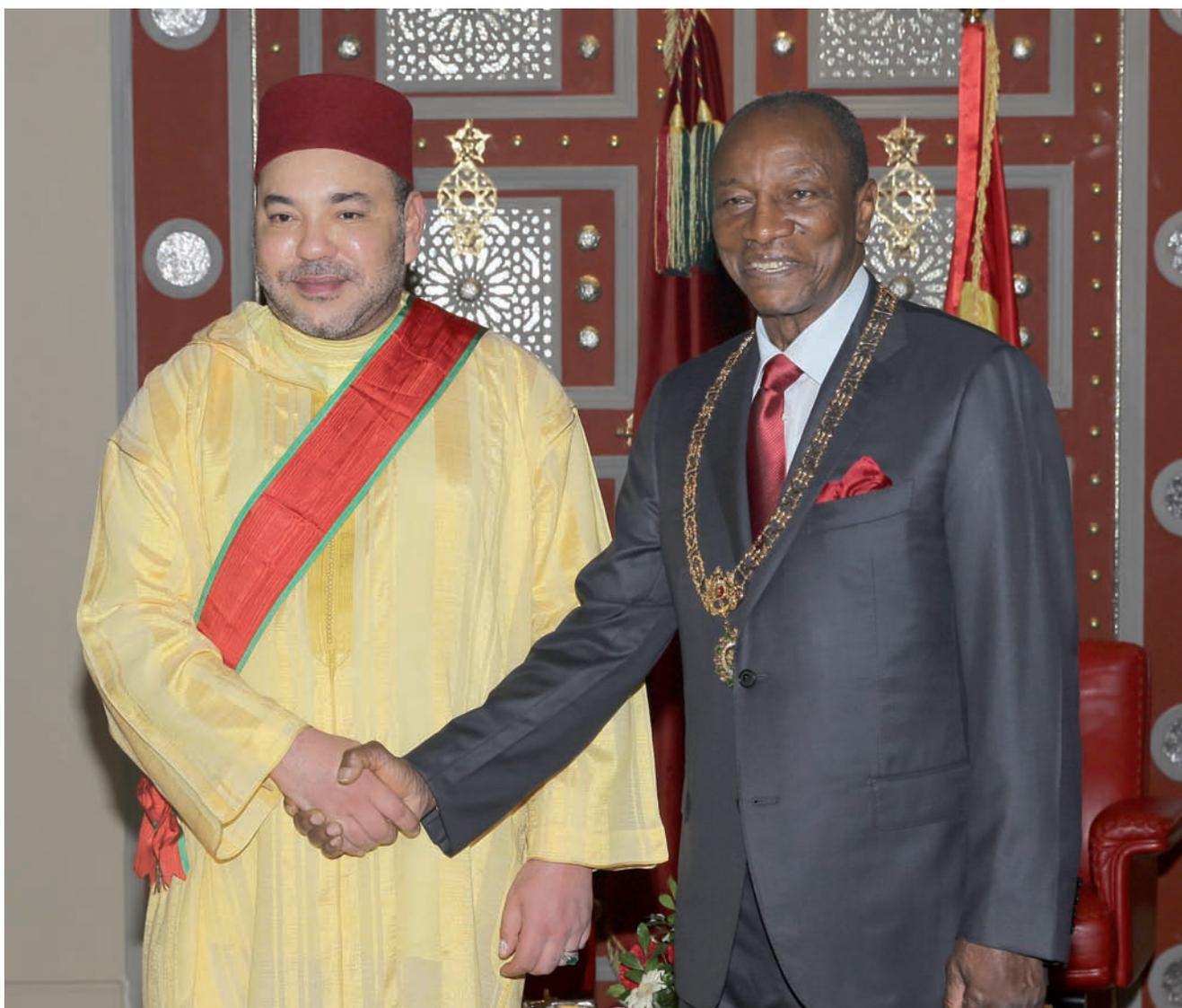
- Convention de partenariat entre la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) pour la création d'un conseil économique Maroc-Côte d'Ivoire, signée par Bernard N'Doumi, vice-président de la CGECI et Miriem Bensalah-Chaqroun, présidente de la CGEM. x



Guinée-Conakry

Partenariat stratégique rénové

Le roi Mohammed VI a effectué, du 3 au 5 mars, une visite officielle à Conakry en République de Guinée, 3^e étape de sa tournée royale en Afrique.



ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LE MAROC ET LE GUINÉE (EN MILLIERS DE DH)

| | 2011 | 2012 | ÉVOL. MOY.09/12 | JAN.DÉC. 12 | JAN.DÉC. 13 | ÉVOL.13/12 |
|--------------|--------|--------|-----------------|-------------|-------------|------------|
| Importations | 117207 | 217944 | 31,81% | 217944 | 123383 | -43,39% |
| Exportations | 425796 | 750833 | 47,98% | 750833 | 930960 | 23,99% |
| Solde | 308589 | 532888 | 75,07% | 532888 | 807576 | 51,55% |

SOURCE : OFFICE DES CHANGES



Guinée-Conakry

Cap sur l'avenir

La Guinée-Conakry dispose d'un des plus importants gisements miniers du continent.

La Guinée-Conakry, un pays petit par la taille mais énorme par le potentiel minier, a désormais le regard tourné vers l'avenir. Le pays a certes pâti d'une longue période d'instabilité, mais il se remet progressivement de celle-ci. La nouvelle stratégie destinée à dynamiser son économie fait appel, entre autres, à l'intensification des investissements dans les différents secteurs où la Guinée dispose d'un énorme potentiel. Ainsi, les principales institutions internationales tablent sur un rythme de croissance moyenne annuelle du PIB de l'ordre de 5% pour les prochaines années. La Guinée a, en effet, presque tout pour plaire aux investisseurs internationaux qui ne lésinent pas sur les moyens financiers pour accéder aux importants gisements et exploiter les ressources naturelles dont recèle le pays. Le pays concentre sous son sol 2/3 des réserves mondiales de bauxite, avec un potentiel estimé à 20 milliards de tonnes et dispose de 9,4 milliards de tonnes de fer dont 350 millions avérées à ce jour. La Guinée, le «château d'eau d'Afrique de l'Ouest», en raison de son immense potentiel hydraulique, dispose également d'importantes ressources en or, diamant, calcaire, titane et de nickel. C'est sur ce potentiel largement encore inexploité, en dépit de la présence de plusieurs grands groupes



FICHE PAYS

Taille du marché :
11,5 millions de consommateurs

PIB (2013) :
6,54 milliards de dollars

Croissance du PIB (FMI) :
2,9% (2013), 5,2 (2014)

Classement Doing Business 2014 :
175e /189 (179e en 2013)

Classement IDH 2013 :
178 sur 187 (PNUD)

miniers internationaux, que les autorités misent pour jeter les bases d'un véritable décollage économique. La stratégie de valorisation du secteur minier ambitionne ainsi de faire de ce secteur le moteur de la croissance économique. Les perspectives en la matière font ressortir des investissements de plus de 70 milliards de dollars dans le secteur minier avec, pour impact attendu, un relèvement sensible du niveau du PIB et une création de 600.000 emplois directs et

indirects. Autant dire, une initiative audacieuse dont l'impact se répercutera directement sur les autres secteurs économiques, notamment l'agriculture et les industries et services.

Partenariat renouvelé

La Guinée est un ancien partenaire du Maroc, même si les échanges commerciaux entre les deux pays restent nettement en deçà de l'excellence de leurs relations historique, politique et culturel. La tournée royale a permis d'insuffler une nouvelle dynamique au partenariat économique entre les deux pays grâce à la signature de 22 protocoles d'accord de coopération qui s'étendent à plusieurs domaines prioritaires pour le développement du pays. La tournée royale a également été l'occasion de la mise en place d'un conseil d'affaires maroco-guinéen qui vise à promouvoir la coopération économique entre les deux pays. Il convient de noter que, déjà, une commission mixte de coopération existe entre le Maroc et la Guinée. Elle a même tenu sa sixième session en août 2012. La Guinée-Conakry constitue un marché porteur pour les investisseurs marocains grâce notamment aux nouvelles opportunités qui leur sont offertes et surtout aux besoins exprimés par les autorités et le secteur privé guinéen qui veut s'inspirer du modèle économique marocain. Les besoins en infrastructures, logement sociaux ou services sont en tout cas énormes dans ce pays qui accueille déjà plusieurs entreprises marocaines. x



Conventions

3.000 logements pour Addoha à Conakry

Le groupe Addoha s'est vu attribuer un gigantesque marché de réalisation de trois complexes résidentiels. Le groupe construira 3.000 logements sociaux de différents standings pour un investissement global de 2MMDH.



Le groupe Addoha démarre en trombe ses activités en Guinée-Conakry. Aux termes des conventions qui ont été signées à cet effet, l'opérateur marocain a décroché un important marché pour la construction de 3 complexes résidentiels de différents standings. Le projet qui nécessitera un investissement global de l'ordre de 2 MMDH s'étalera sur une superficie totale de 9 hectares. Il se compose de trois projets. Le premier dénommé «Police» est relatif à la construction d'un complexe de 1.891 logements, dont 1.486 unités économiques conçues avec une finition de

qualité et un aménagement des plus agréables, pour un investissement global de 849 MDH. Le deuxième projet, appelé «Douane», porte sur la construction de 761 logements, dont 633 unités économiques et 128 de standing, pour un coût global de 404 MDH et des emplois générés de l'ordre de 1.140 postes. Le troisième complexe, «Kipé», prévoit la construction de 388 logements de standing pour un investissement global de 493 MDH.

Partenariat

Le complexe résidentiel est situé en plein centre de la

capitale guinéenne et vise à répondre au déficit structurel en matière d'habitat que connaît le pays. La demande en la matière est assez importante, ce qui constitue une opportunité pour Addoha mais également pour d'autres promoteurs immobiliers marocains, qui étendent leurs activités en Afrique. Afin de faciliter la commercialisation de ces unités résidentielles, un guichet unique a été mis en place. Il est composé des services de vente, de notariat, de conservation foncière et de distribution d'eau et d'électricité. La réalisation de ces trois complexes a été initiée en partenariat avec le groupe Banque Centrale Populaire (BCP). Ce partenariat a été matérialisé, le 4 mars, par une convention entre la République de Guinée et le groupe Addoha pour la réalisation de logements économiques, laquelle a été signée par le pdg du groupe Addoha, Anas Sefrioui, le ministre guinéen de la Ville et de l'aménagement du territoire, Ibrahim Bnagoura, et le ministre de l'Économie et des finances, Mohamed Diaré. Il convient de noter par ailleurs que dans le cadre du secteur de l'immobilier, des infrastructures et du BTP, le président du directoire du MedZ, filiale du groupe Caisse de dépôt et de gestion (CDG), a signé un mémorandum d'entente sur la coopération en matière de zones industrielles avec le directeur national des PME de Guinée-Conakry. x



Conventions

Gros appétit des moulins Lahlal

Une nouvelle unité industrielle lancée en joint-venture avec un partenaire local, la compagnie Sonoco SA. Le site, d'un investissement de plus 30M d'euros, a été inauguré par le roi Mohammed VI et le chef d'Etat Guinéen, Alpha Condé.



Les moulins Lahlal vient de co-développer un important projet d'investissement à Conakry. Il s'agit d'une nouvelle unité industrielle en joint-venture avec un partenaire local, la compagnie Sonoco SA. Le site a été inauguré par le Roi Mohammed VI, aux côtés du chef d'Etat Guinéen, Alpha Condé. D'un investissement de plus de 30 millions d'euros, le projet a été financé grâce des partenaires financiers institutionnels et d'un pool de banques locales. Il s'érige sur une superficie de 3,5 ha, dans la zone industrielle de Sonfonia, commune de Matoto, et est composé entre autres infrastructures, de silos de stockage du blé importé (d'une capacité de 60.000 tonnes), de deux moulins, d'une unité d'ensachage de la farine, de trois hangars de stockage de son et de trois autres réservés actuelle-

ment au stockage de la farine importée du Maroc. Il s'agit d'une minoterie de dernière génération, d'une capacité installée de 900 tonnes par jour. Sa principale activité sera l'écrasement du blé pour la fabrication de la farine fortifiée propre à la préparation du pain, des pâtes alimentaires et autres produits dérivés. Elle possède également une unité de production de son destiné à l'alimentation de bétail (bovins et volailles).

Caractéristiques

La capacité mensuelle de production de l'usine est estimée à près de 19.000 tonnes de farine et à 6.250 tonnes de son. Cette production sera entièrement dédiée à satisfaire les besoins sur le marché guinéen. Quelque 500 emplois directs seront créés à termes. L'usine bénéficie d'un taux d'encadrement élevé assuré par 45 ingé-

nieurs et techniciens (marocains, guinéens, suisses, polonais et français), ce qui lui permet de constituer un vecteur très important de transfert de la technologie. «*Nous apportons la technique et le savoir-faire pour la conception et la gestion du moulin. Notre partenaire guinéen apporte sa connaissance de la commercialisation et du marché local*», a déclaré Omar Yacoubi Sousse, PDG des Moulins Lahlal, basé dans la région d'El Jadida. Le partenariat avec l'opérateur guinéen a démarré avec de petits volumes d'affaires, pour aboutir aujourd'hui à une véritable réalisation commune. Les initiateurs du projet affirment également qu'il s'intègre facilement le programme quinquennal du gouvernement guinéen qui place l'autosuffisance alimentaire au cœur de ses priorités. X

Conventions

La RAM offre des facilités aux Tijanes

Après avoir étendu son réseau en Afrique, la Royal Air Maroc (RAM) s'aligne sur la vision royale de partenariat Sud-Sud en intégrant l'aspect social dans sa stratégie. La compagnie a signé plusieurs conventions avec la Confrérie des Tijanes.



La Royal Air Maroc (RAM), l'une des premières entreprises marocaines à s'engager sur le continent, renforce ses prestations sur ce dernier. Après avoir considérablement rehaussé le nombre de ses dessertes en direction des principales villes africaines, la compagnie aérienne nationale innove en offrant des facilités aux artistes africains pour les grands événements culturels mais aussi à des confréries religieuses, notamment celle de la Tariqa Tijaniya, qui compte une importante communauté d'adeptes en Afrique de l'Ouest qui effectuent, chaque année, des séjours à Fès, capitale spirituelle de ladite confrérie. La

tournée royale a été l'occasion pour la RAM de signer deux conventions dans ce sens au Mali et en Côte d'Ivoire. La première convention a été signée à Bamako entre le PDG de la RAM, Driss Benhima, et le secrétaire général du Conseil fédéral national des adeptes de la Tariqa Tijania (Confenat) Alhousseiny Diakité. La Confenat compte plus de 7 millions d'adeptes au Mali. Aux termes de cet accord, la RAM a offert des facilités sur les tarifs et l'accès au transport entre la ville de Fès et Bamako. La même initiative a été rééditée à Abidjan, cette fois avec le khalife général de la Tidjaniya en Côte d'Ivoire, Cheikh El Hadj Moustapha Sonta. Ainsi,

par ses dispositions, la convention offre également aux adeptes et mourides de la Tariqa Tijaniya en Côte d'Ivoire des facilités sur le plan des tarifs et de l'accès au transport entre la ville de Fès et Abidjan. Cette initiative de la RAM s'inscrit dans le cadre de la solidarité entre les peuples marocain et africains, conformément à la vision royale du partenariat Sud-Sud.

Opportunités

La RAM confirme ainsi son statut de compagnie panafricaine, une vocation qui est appelée à prendre plus d'ampleur dans le cadre des opportunités qui se profilent à l'horizon pour la compagnie. En plus de l'augmentation sensible des voyageurs en Afrique, région qui devrait afficher le plus fort taux de croissance dans les prochaines années derrière l'Asie, le Maroc s'est engagé à promouvoir la coopération en matière de tourisme avec les pays africains. C'est le cas par exemple en Guinée où, à l'occasion de la tournée royale, le Maroc s'est engagé à accompagner le développement touristique du pays. Près de 40 millions de dollars devraient, dans ce sens, être investis par le royaume dans le cadre du développement des activités touristiques et artisanales en Guinée. Les ministres en charge du Tourisme des deux pays ont signé un accord de partenariat en la matière. **X**

Conventions

Liste des principaux accords signés



Le premier accord, portant convention de non double imposition et de prévention contre l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.

- Le deuxième accord est un protocole de coopération entre le ministère de l'Agriculture de la République de Guinée et le ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime et OCP. M. Akhannouch et le ministre guinéen de la Pêche et de l'aquaculture, Moussa Condé, ont également signé un texte sous forme de protocole d'accord portant sur le renforcement des capacités des ressources humaines du ministère de la Pêche et de l'aquaculture de la République de Guinée.
- La coopération en matière de pêche maritime a également fait l'objet d'un accord. Le Maroc et la Guinée ont aussi conclu une convention relative à la réalisation de deux points de débarquement aménagés.
- Un accord, signé par le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, Aziz Rabbah, et le ministre guinéen des Transports, Aliou Diallo, porte sur la coopération dans le domaine

de la marine marchande.

- Aziz Akhannouch et son homologue guinéen ont signé un mémorandum d'entente en matière de transport maritime, alors que le ministre de l'Industrie, du commerce, des investissements et de l'économie numérique, Moulay Hafid Elalamy et le ministre guinéen du Commerce, Marc Yombouno, ont signé un accord-cadre de coopération industrielle et commerciale.
- Un accord, signé par le ministre du Tourisme, Lahcen Haddad, et le ministre guinéen de l'Hôtellerie, du tourisme et de l'artisanat, Louseny Camara, concerne un programme d'application pour la période 2014-2017 de l'accord de coopération touristique, alors que le dixième texte concerne une convention entre la République de Guinée et le groupe Addoha pour la réalisation de logements économiques.
- Mohamed Benchaaboun a signé une convention de partenariat avec le ministre délégué guinéen chargé des Guinéens de l'étranger, Sanoussi Bantama Sow et une autre convention de partenariat entre la BCP et la Banque centrale de

la République de Guinée.

- Un accord, signé par le directeur général de l'OFPPT, concerne un programme d'application de la coopération entre les deux pays dans le domaine de la formation professionnelle. L'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), et le directeur national de l'enseignement supérieur public ont signé un protocole d'accord relatif au fonctionnement et au développement de l'Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises en Guinée (ISCAE-G).
- Le président du directoire de MedZ, filiale du groupe Caisse de dépôt et de gestion (CDG), a signé un mémorandum d'entente sur la coopération en matière de zones industrielles avec le directeur national des PME.
- Un accord entre l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM) et la Société guinéenne du patrimoine minier (Soguipami) a été signé par la directrice générale de l'ONHYM et l'administrateur général de la Souguipami, Ahmed Kanté.
- Un accord concerne la collaboration dans le domaine minier entre la Souguipami et le groupe Managem. Le Maroc et la Guinée ont par ailleurs scellé une convention de coopération entre l'ONEE et la Société des eaux de Guinée ainsi qu'une convention générale de coopération entre l'ONEE et Électricité de Guinée (EDG).
- Une convention, relative au partenariat entre le groupe Attijariwafa bank et la Banque centrale de la République de Guinée, a été signée. x

Gabon

Consolidation du partenariat stratégique

Du 5 au 8 mars, le roi Mohammed VI a effectué une visite de travail et d'amitié à Libreville au Gabon, 4^e étape de la tournée royale en Afrique.



ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LE MAROC ET LE GABON (EN MILLIERS DE DH)

| | 2011 | 2012 | ÉVOL. MOY.09/12 | JAN. DÉC. 12 | JAN. DÉC. 13 | ÉVOL. 13/12 |
|--------------|--------|--------|-----------------|--------------|--------------|-------------|
| Importations | 219804 | 195694 | 11% | 195694 | 184682 | -5,63% |
| Exportations | 238362 | 271031 | 17,15% | 271031 | 302175 | 11,49% |
| Solde | 18559 | 75337 | 147,68% | 75337 | 117493 | 55,96% |

SOURCE : OFFICE DES CHANGES

Gabon

L'émergence à portée de main

Le Gabon est un partenaire privilégié du Maroc avec qui il partage l'ambition commune de l'émergence économique.

Avec un PIB par habitant estimé à 11.500 dollars en 2012 et une croissance du PIB de 5% en moyenne depuis 2010, le Gabon méritait bien son surnom de «Suisse de l'Afrique». Le pays était en effet et jusqu'au début des années 2000, l'un des plus importants producteurs de pétrole du continent. En 2012, c'est quelques 12,3 millions de tonnes de pétrole qui ont été produites dans le pays. À cette manne s'ajoute un important potentiel en matière de bois, avec une production de 1,6 M m³ en 2012 ou de manganèse avec des estimations de production de 4 millions de tonnes en 2013. Le pays dispose également d'autres ressources naturelles comme le gaz, les diamants ou l'or. C'est autant dire que le Gabon constitue un exemple des plus parfaits de cette abondance des ressources naturelles qui constituait jusqu'à une époque récente le principal intérêt des investisseurs en Afrique. Le Gabon vient de lancer il y a quelques années une nouvelle politique de diversification de son économie, qui vise à atteindre l'émergence à l'horizon 2025. Il s'agit certes d'un pari assez audacieux, mais à la portée de ce pays d'Afrique centrale, au regard de ses énormes potentialités. Le plan «Gabon émergent» a été décliné en trois principaux piliers, lesquels devraient permettre de réduire la dépendance du pays au pétrole et



FICHE PAYS

Taille du marché (2013) :
1,5 million de consommateurs

PIB (2012) :
17,852 MM USD

Croissance du PIB (FMI) :
5,5% (2013) et 6,8% (2014)

Classement Doing Business 2014 :
163^e / 189 pays (170^e en 2013)

Classement IDH 2013 :
106^e sur 187 pays (PNUD)

accélérer le processus de transformation de son économie, afin d'en faire un pays émergent. Le premier pilier, «Gabon Vert,» vise à valoriser l'économie verte en s'appuyant sur les 22 millions d'hectares de forêt dont dispose le pays, ses immenses terres agricoles et ses 800 km de littoral maritime. Le deuxième pilier «Gabon industriel», ambitionne le développement d'un véritable secteur industriel capable de prendre en charge la valorisation locale des matières premières. Le dernier

pilier, enfin, «Gabon pays de services», met l'accent sur la valorisation des ressources humaines. À terme, l'objectif visé par les autorités est d'améliorer significativement et qualitativement, les conditions de vie des Gabonais. Le plan Gabon émergent rappelle à bien des égards, la stratégie marocaine, qui vise également l'émergence à l'horizon 2020. C'est à juste titre que le Gabon compte sur l'appui du Maroc pour atteindre ses objectifs.

Partenariat privilégié

Le Gabon est l'un des partenaires privilégiés du Maroc et la tournée royale du souverain a été l'occasion de l'illustrer une fois de plus. Le forum économique Maroc-Gabon, qui s'est tenu en marge de la tournée royale, s'est matérialisé par la signature de 24 conventions et accords bilatéraux, qui s'ajoutent à la trentaine de textes du même genre qui lient les deux pays. Au Gabon, l'expertise marocaine a été confortée par les résultats enregistrés par les opérateurs déjà présents à l'image de Maroc Télécom, RAM, Attijariwafa bank et autres. C'est d'ailleurs pour cette raison et au vu de la solidité des relations entre les deux pays ainsi que de la dynamique des échanges commerciaux que les deux pays ont décidé de porter leur coopération au rang de «partenariat privilégié». L'objectif est de renforcer la contribution du secteur privé des deux pays aux ambitions communes que se sont fixés le Maroc et le Gabon, le pari de l'émergence économique. X



Conventions

Initiative commune pour la sécurité alimentaire en Afrique

Le Maroc et le Gabon ont signé un protocole d'accord relatif à un partenariat stratégique dans le domaine de la production d'engrais dans les deux pays. L'initiative d'un coût estimé à 2,3 MMUSD vise à répondre aux défis de la sécurité alimentaire en Afrique.



C'est l'une des initiatives phares de la dernière tournée royale de Mohammed VI en Afrique. Le protocole d'accord de partenariat stratégique signé entre le royaume et le Gabon dans le domaine des engrais va au delà des intérêts stratégiques pour les deux pays. La portée de ce gigantesque projet vise à répondre au défi de la sécurité alimentaire en Afrique, l'une des priorités les plus urgentes pour la presque quasi-totalité des pays du continent. Le protocole d'accord signé le 6 mars à Libreville en présence du roi Mohammed VI et du président Ali Bongo Ondimba, porte sur le lancement par les deux pays du processus de la réalisation d'un ambitieux projet industriel destiné au renforcement durable de la sécurité alimentaire en Afrique. Dans les détails, le projet d'une durée de 9 mois présenté par le pdg de l'OCP, Mos-

tafa Terrab, s'appuie sur le principe d'une intégration des ressources naturelles des deux pays (phosphate marocain et gaz gabonais) pour la production d'unités industrielles complémentaires afin de subvenir aux immenses besoins d'engrais du continent. La sécurité alimentaire est, en effet, l'une des principales priorités des pays d'Afrique principalement au sud du Sahara, en dépit du fait que 80% des terres arables du continent ne sont pas encore exploitées.

Retombées économiques

Le projet vise à la création d'unités industrielles au Maroc et au Gabon pour la production d'engrais à très forte teneur en phosphate et en ammoniac. Il s'agit de renforcer le programme de valorisation agricole en Afrique avec à terme l'objectif d'une capacité de production de l'ordre de 2 millions de tonnes d'engrais par an à partir de 2018. Selon les statistiques en la

matière, les besoins réels du continent en engrais s'élèvent à environ 10 millions de tonnes. De ce fait, une grande partie de la production sera destinée à l'export avec comme priorité les marchés africains. Les perspectives de développement de ce projet font ressortir des estimations du potentiel de production de près de 8 millions de tonnes par an à travers l'extension, par la suite, d'autres unités industrielles intégrées du même type à partir des pays de la sous-région ou de l'Afrique de l'Est. Les unités de production d'engrais qui y seront créées seront installées au Maroc comme au Gabon. Dans un premier temps, deux unités de production d'acide phosphorique seront mises en place au royaume à partir du gisement de phosphate du bassin d'Oulad Abdoune situé dans la région de Khouribga. Au Gabon, il sera installé une unité de production d'ammoniac à partir du gaz local, ainsi qu'une autre unité de production d'engrais. En termes de retombées économiques pour les deux pays, le projet qui accorde un intérêt particulier à la protection de l'environnement, contribuera à la création de plus de 5.000 postes d'emplois directs et indirects dans les deux pays. Dans le même temps, il impactera assurément le secteur des PME/PMI qui prendront notamment en charge la sous-traitance de certaines composantes du projet. X

Interview



MOHAMED GHAYATE
Directeur général de l'Académie africaine de l'énergie

Les ÉCO : L'ACAFE a-t-elle réussi à se faire la place qu'elle souhaitait dans le secteur africain de l'industrie pétrolière ?

Mohamed Ghayate : L'ACAFE entame sa troisième année d'activité sous le signe du progrès. Le nombre de jours de formation par participant dépasse aujourd'hui les 2.000 jours/an et concerne plus de 1.250 bénéficiaires dont 800 provenant d'entreprises marocaines partenaires et une centaine représentant les pays du continent africain autre que le Maroc. Les formations sont dispensées par des formateurs qualifiés et reconnus, issus du monde industriel dans les domaines du raffinage, de la maintenance des équipements industriels, de la sécurité, de la qualité et du management. Les formations programmées sont basées sur une pédagogie participative de qualité alliant cours théoriques et travaux pratiques. Sur le volet qualitatif, en plus de la formation continue, l'ACAFE accom-

Le capital humain, atout du secteur

L'Académie africaine de l'énergie (ACAFE) est le premier centre de formation continue au Maroc dédié aux métiers de l'Énergie, principalement le raffinage industriel du pétrole. Un partenariat a été conclu avec la Société gabonaise de raffinage.

pagne les entreprises africaines dans la valorisation de leurs ressources humaines par le biais d'analyses stratégiques, d'études d'ingénierie de formation et de réalisation des actions retenues. C'est ainsi qu'une convention a été signée entre l'ACAFE & la Société de raffinage de Zinder au Niger (SORAZ) pour le diagnostic RH et l'élaboration du plan quinquennal de formation au profit du personnel nigérien. Le projet est actuellement en phase de finalisation. La SORAZ compte sur l'équipe de l'ACAFE pour la réalisation d'une partie du plan de formation.

Quelle importance revêt la composante RH dans le développement de l'aval pétrolier africain ?

L'environnement économique mondial est en profonde mutation et devient de plus en plus compétitif. Les entreprises africaines, conscientes des défis à relever, sont amenées à se solidariser et à adopter une stratégie de développement globale leur permettant d'optimiser leurs coûts de production, d'améliorer leurs performances et d'augmenter leurs rentabilités. Le développement des compétences et le savoir-faire du personnel sera également pris en compte pour qu'il soit mieux qualifié et plus performant, aussi bien dans le

domaine technique que celui du management, de l'environnement, de la sécurité, etc.

Quelles sont les grandes lignes de la stratégie de l'ACAFE pour l'Afrique ?

Pour renforcer sa position en Afrique en tant que leader de la formation dans le domaine du raffinage, l'ACAFE est soutenue par un conseil consultatif composé de personnalités de monde de travail et compte l'élargir aux responsables et aux personnalités africaines intéressées. En plus des partenariats actuels avec des écoles et des universités marocaines et françaises, de nouveaux accords de partenariat avec des écoles et universités spécialisées, situées en Afrique, seront étudiés et mises en application. Actuellement, l'ACAFE est liée à des partenaires raffineurs africains par des conventions de coopération, de formations et d'échange, notamment avec la SIR en Côte d'Ivoire, la SOGARA au Gabon, la SORAZ au Niger et d'autres en cours de finalisation. Notre principal objectif est de dispenser une formation de qualité de haut niveau pour accompagner les membres de l'ARA engagés dans le processus de développement des compétences et du savoir-faire de leur personnel. X



Conventions

Les bonnes affaires des promoteurs immobiliers

Trois entreprises marocaines spécialisées dans la promotion immobilière ont signé des accords avec les autorités gabonaises pour la réalisation de nouveaux projets. Il s'agit de la CIMAF, de Palmeraie développement et de la TGCC, qui vient d'ouvrir une filiale dans le pays.



C'est le jackpot pour la société marocaine TGCC (Travaux généraux de construction de Casablanca) qui vient de décrocher son premier contrat au Gabon. À l'occasion de la visite qu'a effectuée le roi dans ce pays, TGCC qui vient d'ouvrir une filiale locale, a signé une convention relative à un projet de réalisation d'un programme immobilier sur le site d'Avorbam à Libreville. L'accord a été signé le 7 mars dernier à Libreville pour le côté marocain, le pdg d'Attijariwafa bank, Mohamed El Kettani et

le directeur de la société TGCC, Mohamed Bouzoubaâ, du côté gabonais par Paul Mapessi, directeur général de la Société nationale de gestion de construction du logement social de l'État (SNGCLS). Dans le même cadre, deux autres groupes de promotion immobilière ont signé des accords avec les autorités gabonaises pour la promotion de la construction de logements ainsi que le développement de l'activité minière dans le pays. Pour le secteur du logement, la société Palmeraie développement a également signé

une convention pour la construction de logements sur le site du pont Nomba Owendo avec la SNGCLS.

Exploitation minière

Par la même occasion et toujours parmi les 24 accords signés entre le Maroc et le Gabon, une convention fiscale, douanière et sociale a été entérinée entre la République gabonaise, la société Ciments d'Afrique (CIMAF), l'Union gabonaise des banques (UGB) et le groupe Attijariwafa Bank d'un côté, le ministère gabonais de l'Économie et BGFI Bank de l'autre. À travers cette convention, l'objectif visé est le développement rapide de l'activité minière afin d'optimiser l'exploitation et l'extraction des ressources naturelles du pays. Il s'agira également de permettre leur valorisation avec la création d'une industrie de transformation locale, et notamment la construction de la future cimenterie du groupe marocain Addoha (CIMAF-Gabon). Selon les autorités gabonaises, ce projet intervient alors que la Cimenterie du Gabon (CIM-Gabon) fait face à des difficultés. Ainsi, la création de l'unité industrielle locale de la CIMAF permettra de répondre à la forte demande nationale et sous-régionale de ciments. **X**

Conventions

Les accords et conventions signés entre le Maroc et le Gabon



- Un accord dans le domaine de l'agriculture, signé par le ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, Aziz Akhannouch et le ministre gabonais de l'Agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la sécurité alimentaire, Luc Oyoubi.
- Un accord entre l'Agence de développement agricole (ADA) et l'Office national de développement rural (ONDER), signé par Aziz Akhannouch et Luc Oyoubi.
- Un accord entre l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) et l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire (AGASA), signé par Aziz Akhannouch et Luc Oyoubi.
- Un accord de coopération en matière de marine marchande, signé par le ministre de l'Équipement, du transport et de la

logistique, Aziz Rabbah et la ministre gabonaise des Transports, Paulette Mengue M'owono.

- Un projet de mémorandum d'entente en matière de transport maritime, signé par le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique et la ministre gabonaise des Transports.
- Un programme d'application 2014-2016 en matière de tourisme, signé par le ministre du Tourisme, Lahcen Haddad et le ministre gabonais des Mines, de l'industrie et du tourisme, Régis Immongault.
- Une convention de partenariat entre l'Office national marocain du tourisme (ONMT) et l'Agence nationale de promotion du tourisme et de l'hôtellerie au Gabon, signée par Lahcen Haddad et le directeur

général de l'ONMT, Abderrafie Zouiten, côté marocain, et par le ministre gabonais des Mines, de l'industrie et du tourisme.

- Un projet de protocole de coopération industrielle, signé par le ministre de l'Industrie, du commerce, des investissements et de l'économie numérique, Moulay Hafid Elalamy et le ministre gabonais des Mines, de l'industrie et du tourisme.

- Une convention-cadre relative à la mise en œuvre d'un programme de partenariat entre la société MedZ et le ministère gabonais de l'Agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la sécurité alimentaire pour la réalisation de zones d'activités de nouvelle génération, particulièrement dans le secteur agro-industriel, signée par le président du directoire de MedZ, Omar El Yazghi et Luc Oyoubi.

- Un mémorandum d'entente sur la coopération en matière de domaines et d'infrastructures industrielles entre la société MedZ et le ministère en charge de l'Industrie de la République gabonaise, signé par Omar El Yazghi et le ministre gabonais des Mines, de l'industrie et du tourisme.

- Une convention de coopération entre le ministère du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle du Gabon et l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) du Maroc, signée par le directeur général de l'OFPPT, Larbi



Conventions

Bencheikh et le ministre gabonais du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Simon Ntoutoume Emame.

- Une convention de partenariat entre le groupe Banque centrale populaire (BCP) du Maroc et le ministère de l'Économie, de l'emploi et du développement durable du Gabon, signée par le président-directeur général du groupe BCP, Mohamed Benchaaboun et le ministre gabonais de l'Économie et de la prospective, Christophe Akagha Mba.

- Un protocole d'accord entre l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM) et la Société équatoriale des mines (SEM), portant sur la coopération scientifique et technique, signé par le directeur général de la SEM, Fabrice Nzé-Békalé et la directrice générale de l'ONHYM, Amina Benkhadra.

- Un projet de convention de coopération entre la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) du royaume du Maroc et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) de la République gabonaise, signé par le directeur général de la CDG, Anass Houir Alami et le directeur général de la CDC, Alain Ditona Moussavou.

- Une convention de partenariat entre la République gabonaise et le groupe Attijariwafa bank (Plan Gabon émergent), signée par le président-directeur général du groupe Attijariwafa bank, Mohamed El Kettani et les ministres gabonais de l'Économie et de la prospective Christophe Akagha Mba et des Mines, de l'industrie et du

tourisme, Régis Immongault.

- Une convention relative au projet de construction d'un programme immobilier sur le site d'Avorbam à Libreville, signée, côté marocain par Mohamed El Kettani et Mohamed Bouzoubaâ (Travaux généraux de construction de Casablanca/TGCC) et côté gabonais par le directeur général de la Société nationale de gestion de construction du logement social de l'État (SNGCLS), Paul Mapessi.

- Une convention de partenariat entre la République gabonaise et le groupe Attijariwafa bank pour les activités de marché et de conseil en instruments de dette, signée par le pdg du groupe Attijariwafa bank et le ministre gabonais de l'Économie et de la prospective Christophe Akaghab Mba.

- Une convention de coopération entre la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la Confédération patronale gabonaise (CPG), signée par la présidente de la CGEM, Miriem Bensalah Chaqroun et la présidente de la CPG, Madeleine Berre.

- Un contrat pour la société Palmeraie développement concernant la construction de logements sur le site du pont Nomba Owendo, signé par le président de société Palmeraie développement, Hicham Berrada Sounni et le directeur général de la SNGCLS, Paul Mapessi.

- Une convention-cadre de coopération entre l'Académie africaine de l'énergie de Mohammédia (ACAFI) et la Société gabonaise de raffinage (SOGARA), signée par le direc-

teur général de l'ACAFI, Mohamed Ghayate et le directeur général de la SOGARA, Pierre Reteno-N'Diaye.

- Un protocole d'accord pour la mise en place d'un Centre national de courrier hybride pour La Poste gabonaise, signé par le pdg de Gemadec, Touhami Rabii et le pdg de La Poste gabonaise, Alfred Mabika Mouyama.

- Un accord relatif à l'attribution d'une licence d'établissement et d'exploitation de réseau de 3e et 4e générations (3G et 4G) à Gabon Telecom, signé par le président du directeur de Maroc Telecom, Abdeslam Ahizoune, et le ministre gabonais de l'Économie numérique, de la communication et de La Poste, Ngoua Neme Pastor.

- Un accord entre l'Universiapolis-Université internationale d'Agadir et l'Institut Berthe et Jean, signé par le président-fondateur de l'Universiapolis-Université internationale d'Agadir, Aziz Bouslikhane, et Arthur Lemani, membre du Conseil de surveillance de l'Institut Berthe et Jean.

- Une Convention fiscale, douanière et sociale entre la République gabonaise et la société Ciments d'Afrique (CIMAF) Gabon et un Consortium bancaire UGB et BGFI, signés, côté marocain par le directeur général de CIMAF, Anas Sefrioui, le président-directeur général de l'Union gabonaise des banques et le pdg du groupe Attijariwafa bank et côté gabonais par le ministre de l'Économie et de la prospective, Christophe Akagha Mba, et le PDG de BGFI Bank, Henri-Claude Oyima. 



NOUS CONSTRUISONS LE CAMEROUN DE DEMAIN



Acteur de premier plan opérant dans le domaine stratégique de la construction, les Ciments de l'Afrique se sont engagés à mettre à la disposition des africains, du ciment pour tous leurs ouvrages.

Dans tous les pays où nous nous sommes implantés, nous mettons un point d'honneur à produire du ciment de haute qualité. C'est le cas au Cameroun, avec la construction de notre usine d'une capacité de 500 000 T par an, pouvant aller jusqu'à 1 million de tonnes, grâce à laquelle nous mettons sur le marché camerounais le CPJ 35, le CEM II B 32,5 R et le CEM II 42,5 R, des ciments Portland composés, de qualité supérieure, spécialement conçus pour les conditions climatiques en Afrique.

Nous comptons à travers cette action, contribuer à endiguer les pénuries périodiques de ciment constatées sur le marché camerounais, mettre fin à la spéculation sur le prix du ciment, garantir une constance dans la qualité de notre ciment, et enfin permettre aux populations d'accéder plus facilement au logement par la construction de logements sociaux.

Parce que bâtir le plus magnifique des ouvrages commence par poser de petites pierres, c'est avec détermination qu'ensemble, nous parviendrons à construire le Cameroun de demain.



■ Résistant ■ Etanche ■ Aéré

Ciments de l'Afrique Cameroun S.A, Zone Industrielle Bonabéri
B.P 9457 Douala Cameroun • Tél. : +237 33 39 00 81 / 70 60 57 57 /
33 39 00 80 / 79 51 71 71 • Fax : +237 33 39 00 84
E-mail : contact.cameroun@cimentsafrique.com
Site : www.cimaf.cm

CIMAF
Ciments de l'Afrique

NOURRIR LA TERRE POUR NOURRIR LA PLANÈTE



OCP est fier de contribuer à nourrir une population mondiale grandissante en lui fournissant des éléments essentiels à la fertilité des sols et à la croissance des plantes.

Fort de ses 90 ans d'expérience, OCP est leader sur le marché du minéral de phosphate et de ses dérivés. OCP offre ainsi une large gamme de produits fertilisants adaptés pour enrichir les sols, augmenter les rendements agricoles et nourrir le monde de manière économique et durable.

Basé au Maroc, OCP travaille en étroite partenariat avec plus de 160 clients sur les 5 continents.



www.ocpgroup.ma